

IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

Novembre 2025

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

DE LA SUPPRESSION DES CONSCRIPTIONS
APRÈS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE
À LEUR RÉTABLISSEMENT RELATIF DEPUIS 2022

Maxime Launay

Chercheur Histoire, sociologie militaire à l'IRSEM



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étude – n° 128



LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

DE LA SUPPRESSION DES CONSCRIPTIONS
APRÈS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE
À LEUR RÉTABLISSEMENT RELATIF DEPUIS 2022

Maxime Launay

Chercheur Histoire, sociologie militaire à l'IRSEM

Pour citer cette étude

Maxime Launay, *Le retour du service militaire en Europe – De la suppression des conscriptions après la fin de la guerre froide à leur rétablissement relatif depuis 2022*, Étude 128, IRSEM, novembre 2025 (mise à jour 20 avril 2026).

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-172624-6

DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

127. *Surveiller sans voir : Les services de renseignement israéliens et l'échec du 7 octobre*
Clément RENAULT
126. *La puissance sans principe – Géopolitique du trumpisme*
Maud QUESSARD
125. *Estonie, Lettonie, Lituanie : de la périphérie au centre du débat stratégique européen*
Philippe PERCHOC
124. *L'état de siège sur le territoire métropolitain français – Approches historique, juridique et socio-géographique*
Maxime LAUNAY et Florian OPILLARD
123. *La guerre des fréquences – Vers une marchandisation de la ressource spectre/orbite ?*
Béatrice HAINAUT
122. *Quand la Chine frappe à la porte de la Nouvelle-Calédonie*
Anne-Marie BRADY
121. *Les wargames dans la formation de l'officier*
Yves AUFFRET (dir.)
120. *Les ambitions de la Russie et de la Chine en Méditerranée*
Céline MARANGÉ et Carine PINA
119. « À bas le néocolonialisme ! » – *Résurgence d'un récit stratégique dans la Russie en guerre*
Maxime AUDINET
118. *Les houthistes et la mer Rouge*
Alexandre LAURET
117. *La marine turque – Un atout militaire pour l'OTAN ?*
Mayeul PAPPENS
116. *Les jeunes et la guerre - Représentations et dispositions à l'engagement*
Anne MUXEL

ÉQUIPE

Directeur

Martial FOUCAULT

Directeur adjoint

ICA Benoît RADEMACHER

Secrétaire générale

Caroline VERSTAPPEN

Éditrice

Chantal DUKERS

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

@ <https://www.irsem.fr>



@IRSEM1



AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.

© 2025 Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

PRÉSENTATION DE L'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est l'organisme de recherche stratégique du ministère des Armées. Composé d'une cinquantaine de personnes, civiles et militaires, dont la plupart sont titulaires d'un doctorat, il est le principal centre de recherche en études sur la guerre (War Studies) dans le monde francophone. En plus de conduire de la recherche interne (au profit du ministère) et externe (à destination de la communauté scientifique) sur les questions de défense et de sécurité, l'IRSEM apporte un soutien aux jeunes chercheurs (la « relève stratégique ») et contribue à l'enseignement militaire supérieur et au débat public.

L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Europe, Espace transatlantique et Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.
- Le domaine Afrique - Asie - Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.
- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, a vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative

et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.

- Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.

- Le domaine Renseignement, anticipation et stratégies d'influence mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.

BIOGRAPHIE

Chercheur au sein du domaine « Défense et société » de l'IRSEM, Maxime Launay est docteur en histoire contemporaine de Sorbonne Université. Formé aux sciences sociales à l'ENS Cachan, il est spécialiste des relations politico-militaires, du lien entre les armées et la société, ainsi que de l'histoire politique de la France. Sa thèse a reçu le Prix de l'Assemblée nationale et le Prix spécial de l'IHEDN. Elle a été publiée en 2025 aux éditions Nouveau Monde sous le titre *La gauche et l'armée en France. De Mai 68 à nos jours*. Il a enseigné à Sorbonne Université, à l'université d'Orléans ainsi qu'à Delhi University. Membre du secrétariat de rédaction de *Parlement[s]*. *Revue d'histoire politique*, il est également coordinateur de l'axe « L'Europe politique » de l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe (EHNE).

Contact : maxime.launay@irsem.fr

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	8
INTRODUCTION	10
I. LES SERVICES MILITAIRES OBLIGATOIRES PRÉSENTENT DES SITUATIONS CONTRASTÉES	18
La montée en puissance (relative) des services militaires obligatoires en Europe du Nord	19
Des modalités d'exercice variées selon les pays concernés	24
La prise en compte nouvelle de la mixité	29
II. LE DÉBAT PUBLIC SUR LA CRÉATION DE SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES	33
Pologne, Allemagne, Royaume-Uni : trois voies différentes.....	34
Un refus en Europe du Sud ?	43
La fracture générationnelle.....	46
III. LES LEÇONS DES MOBILISATIONS EN UKRAINE ET EN ISRAËL.....	49
Tsahal et les limites du « peuple en arme ».....	50
L'Ukraine face à la crise « existentielle » de sa mobilisation	54
Vers un retour du service militaire en France.....	57
CONCLUSION.....	65

RÉSUMÉ

Après la guerre froide, l'Europe a massivement abandonné la conscription au profit d'une professionnalisation des armées et de la réduction de leur format. Pourtant, depuis quelques années, de nombreux États, confrontés simultanément à des défis similaires (baisse de la natalité, crise budgétaire et difficultés croissantes à recruter des soldats et des réservistes) réévaluent la pertinence du service militaire et plusieurs d'entre eux ont acté son rétablissement, principalement au Nord et à l'Est de l'Europe. Le changement de contexte stratégique depuis 2022 et l'hypothèse d'une « guerre majeure de haute intensité » en Europe aiguille la politique de recrutement d'un nombre grandissant d'armées européennes.

Cependant, l'analyse du service militaire reste dominée par deux biais : un prisme national, qui met l'accent sur la seule souveraineté nationale, et un prisme milicentrique, qui considère la conscription au seul prisme des besoins militaires, alors que le service militaire ne peut être dissocié de la société qui le porte. Fondé sur un équilibre entre devoir citoyen, autorité de l'État, adhésion sociale et évolution des valeurs, le service militaire est un effort de défense au cœur du lien entre les armées et les sociétés.

Toutefois, ce retour constaté dans plusieurs pays européens n'équivaut pas à une restauration des anciens modèles. Les pays qui réintroduisent un service ne reviennent pas à la conscription universelle masculine du XX^e siècle. Les dispositifs actuels sont plus flexibles, souvent partiellement volontaires, et intègrent davantage les femmes. Ils s'inscrivent aussi dans un contexte institutionnel marqué par trente ans d'armées professionnelles, dont l'inertie organisationnelle rend difficile tout changement radical.

La situation européenne demeure surtout très contrastée. Certains États ont en effet maintenu un service militaire obligatoire, d'autres l'ont supprimé, d'autres encore l'ont rétabli sous des formes nouvelles fondées essentiellement sur le volontariat, de fait ou *de jure*.

Pour mieux comprendre ce mouvement, la présente étude examine les trajectoires militaires de trente-quatre pays européens depuis la fin de la guerre froide. Elle montre que le continent s'oriente vers une pluralité de modèles, influencés autant par les impératifs stratégiques que

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

par les réalités sociopolitiques internes. Elle s'intéresse aux vifs débats et aux enquêtes d'opinion qui tracent différentes trajectoires possibles en Europe. Enfin, les cas récents de mobilisation en Ukraine et en Israël fournissent des enseignements essentiels, dont l'Europe - et en particulier la France - peut tirer des pistes pour penser ses choix futurs en matière de défense, de cohésion nationale et d'organisation militaire.

INTRODUCTION

Au printemps 2024, une controverse a parcouru la Hongrie jusqu'à atteindre les cercles bruxellois : l'Union européenne envisagerait de mettre en place une conscription à l'échelle européenne. Dans une vidéo diffusée sur fond de musique dramatique, le ministre des Affaires étrangères hongrois, Péter Szijjártó, accusait Manfred Weber, président du Parti populaire européen, d'avoir appelé à une telle mesure, dans l'objectif d'envoyer des conscrits participer à la guerre en Ukraine¹. Qu'importe si ce responsable politique allemand n'a jamais évoqué cette idée, ni même qu'un service militaire européen dépasserait les compétences communautaires et supposerait une refonte des traités, l'objectif du ministre de Viktor Orbán était de pointer le risque d'escalade et, à terme, de guerre, à laquelle, selon lui, l'Union européenne serait prête afin de soutenir l'Ukraine.

Cette information pourrait confiner à l'anecdote si elle n'était pas un rare cas de débat sur le service militaire à l'échelle européenne, alors que les discussions sur ce sujet ont lieu dans un cadre national, nourries par des sondages et des médias eux-mêmes majoritairement nationaux. L'ensemble des pays européens se posent simultanément les mêmes questions et font face à des défis similaires, qu'il s'agisse du vieillissement de leur population, de tensions budgétaires fortes ou encore des difficultés à recruter des soldats et des réservistes.

La fin de la guerre froide avait marqué un déclin très net du service militaire en Europe : la France en 2001 (la décision avait été annoncée en 1996²), l'Espagne en 2002, l'Italie en 2005, la Pologne en 2008 ou encore l'Allemagne en 2011, ont suspendu ou supprimé leur service militaire, tout en diminuant parallèlement leurs forces conventionnelles et en professionnalisant leurs armées. La reconfiguration de la menace et l'exigence d'une adaptation des forces armées à des formes d'opérations d'une autre nature, parfois plus hybrides, orientées vers des acteurs infra

-
1. Márton Balázs, Andrea Horváth Kávai, « Despite Szijjártó's claims, EU neither wants to nor is able to introduce compulsory European conscription », *Telex*, 30 mai 2024.
 2. Le service national a été remplacé en France par une journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), devenue Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2010.

ou non étatiques, se sont affirmées comme prioritaires³. Les réflexions autour du modèle d'armée sont dès lors passées au second plan, les débats se concentrant sur l'évolution des relations internationales et la projection de forces à l'étranger, le renforcement ou non de l'OTAN, puis la réponse à apporter au terrorisme.

Les pays européens sont pourtant de plus en plus nombreux à s'interroger sur le rétablissement d'un service militaire et certains ont d'ores et déjà franchi le pas, à l'exemple de la Lituanie en 2015, de la Suède en 2017 et de la Lettonie en 2024. Dans le contexte de la guerre d'Ukraine depuis 2022 et d'une dégradation de l'alliance avec les États-Unis de Donald Trump, les responsables civils et militaires débattent de la pertinence de ce retour en raison de la perception accrue du risque d'agression russe en Europe. Cette dynamique est cependant plus ancienne, l'invasion de la péninsule ukrainienne de Crimée par la Russie en 2014 ayant enclenché une transformation de la défense des pays européens et/ou membres de l'OTAN, en particulier sur son flanc Est.

Ce prisme stato-centré dans l'analyse du service militaire se double souvent d'un milicentrisme⁴ dans l'étude de son organisation, le but de la conscription étant avant tout de répondre aux besoins militaires. Défini comme l'accomplissement par certains citoyens d'un temps au service des forces armées de leur pays, le service militaire (parfois appelé aussi service national, comme ce fut le cas en France après 1965 quand les formes d'exercice ont été diversifiées)⁵ est en effet profondément lié à la

3. Charles-Philippe David, *La guerre et la paix : Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

4. Cette notion a été forgée par Claude Weber, qui la définit de la façon suivante : « Le milicentrisme constitue une inclination intellectuelle, consciente ou inconsciente, consistant à privilégier préférentiellement – voire systématiquement – son groupe professionnel, ses normes, ses croyances, ses valeurs et ses modes de fonctionnement ; en valorisant ces derniers et en les considérant comme “supérieurs” et prioritaires sur toute autre éventuelle approche (civile, scientifique) ; en les prenant comme d'unique grilles de lecture et de compréhension des réalités auxquelles sont confrontés les acteurs en uniforme, que ce soit dans l'exercice de leur profession comme en dehors » (Claude Weber, *Un ethnologue dans les armées*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2023, p. 173).

5. La conscription désigne dans un sens restreint l'opération de recensement des jeunes citoyens qui peuvent être appelés au service des armes (étymologiquement, « être inscrits ensemble » sur une liste), et au sens large le principe légal qui oblige les citoyens à servir. Le service militaire est l'expérience concrète, le temps passé « sous les drapeaux » selon l'expression consacrée. Par extension, il désigne les obligations qui s'imposent sur une longue durée durant laquelle l'on peut être rappelé au service pour des réserves ou en cas de mobilisation. Voir la synthèse de François Cailleteau, *La conscription en France. Mort et résurrection ?*, Paris, Economica, 2015.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

société dans laquelle il prend forme. Ses modalités consistent en un équilibre entre le devoir du citoyen, l'exercice de la citoyenneté, l'autorité de l'État, l'acceptation sociale de cette institution ainsi que l'évolution des valeurs au sein de la population.

TABLEAU DES ABOLITIONS PUIS DES REINTRODUCTIONS DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE	
SUSPENSIONS / SUPPRESSIONS	RÉINTRODUCTIONS
1963 Royaume-Uni	2013 Norvège (service militaire étendu aux femmes)
1995 Belgique	2014 Ukraine
1996 Pays-Bas	2015 Lituanie
2001 France, Espagne	2017 Suède
2003 Slovénie	2021 Hongrie (service militaire volontaire)
2004 Hongrie, Portugal, République tchèque	2022 Pologne (service militaire volontaire)
2005 Italie, Slovaquie	2023 Pays-Bas (service militaire volontaire)
2006 Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord	2024 Lettonie
2007 Roumanie, Lettonie	2025 Grèce, Chypre (service militaire étendu aux femmes sous une forme volontaire), Danemark (service militaire obligatoire étendu aux femmes)
2008 Bulgarie, Croatie, Lituanie	2026 Allemagne, Belgique, France (service militaire volontaire)
2009 Pologne	
2010 Albanie, Suède	
2011 Allemagne, Serbie	
2013 Ukraine	
	Dix pays n'ont pas supprimé leur service militaire : Autriche, Biélorussie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Moldavie, Norvège, Suisse
	Quatre n'ont jamais institué de conscription obligatoire : Irlande, Islande, Luxembourg, Malte

Tableau 1⁶

Réfléchir au service militaire après ce premier quart du XXI^e siècle suppose à la fois de considérer les riches héritages mémoriels dont les sociétés européennes sont porteuses, où le poids des institutions collectives et le spectre des guerres pèsent dans les représentations, tout en prenant en compte l'évolution des modes de vie où les choix individuels priment souvent sur les contraintes collectives et où l'adhésion et la confiance mutuelle sont considérées comme nécessaires à la cohésion

6. Nous indiquons la date effective de la suspension ou de la suppression du service militaire, c'est-à-dire lorsque le dernier appelé a été rendu à la vie civile par les forces armées du pays. La loi qui acte la fin du service militaire précède généralement de plusieurs années cette abolition (par exemple 1992 pour la Belgique et 1997 pour la France), et est elle-même devancée par une déclaration du chef de l'État ou du gouvernement, à l'exemple de Jacques Chirac qui annonça la suspension en 1996.

dans des sociétés de plus en plus éduquées et vigilantes à l'égard de l'effectivité des principes démocratiques⁷.

Or le service militaire est souvent perçu sous une forme traditionnelle – celle connue par les dernières générations l'ayant accompli – ou au prisme des grandes mobilisations lors des deux guerres mondiales. Il a aussi été longtemps considéré comme l'outil par excellence aux mains des États pour défendre un territoire face à un risque d'invasion. À travers cette institution, c'est la préservation de la souveraineté de l'État, et au fond l'existence même de la communauté politique, qui était en jeu. Le sujet est donc profondément politique, et revient à poser des questions simples mais essentielles : que défendre ? Qui défend ? Comment défendre ?

En France, la participation de la population à la défense renvoie à la notion de citoyen-soldat et à un imaginaire où les strates historiques relient ensemble les gloires militaires de la Révolution et de la Résistance, des soldats de l'an II aux FFI de la Seconde Guerre mondiale. Une ligne de fracture était toutefois apparue dès les années 1960 avec la mise en place d'une dissuasion nucléaire qui évitait de fait que l'invasion territoriale ne se pose de la même façon. Au même moment, la société française, à l'image des sociétés ouest-européennes, cherchait plus d'horizontalité dans les relations sociales et promouvait l'individualité et le respect des droits et libertés de chacun. La remise en cause de l'autorité et des valeurs jugées trop conservatrices auxquelles l'institution militaire était assimilée faisait du service militaire la cible privilégiée de la contestation antimilitariste post-Mai 68⁸. Outre la difficulté pour une partie de la jeunesse d'accepter les principes de discipline, d'autorité et de hiérarchie, l'impression diffuse de subir la vie militaire plutôt que d'y participer renforçait le sentiment d'impréparation à la Défense nationale⁹.

Les obligations militaires ont en fait toujours donné lieu à des controverses et à des discussions passionnées, et la suspension de la conscription ne les a pas fait disparaître. Le débat sur un rétablissement du

7. Sur les changements de valeurs, on se reportera aux travaux de Ronald F. Inglehart (voir notamment *Les transformations culturelles. Comment les valeurs des individus bouleversent le monde ?*, traduit par Camille et Marie-Christine Hamidi, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018) ainsi qu'à ceux de Pierre Bréchon (Pierre Bréchon et Frédéric Gonthier [dir.], *Les valeurs des Européens. Évolutions et clivages*, Paris, Armand Colin, 2014).

8. Maxime Launay, *La gauche et l'armée en France. De Mai 68 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2025.

9. L'envoi du contingent lors de la guerre d'Algérie avait par ailleurs été à l'origine d'une profonde rupture entre la jeunesse et l'armée. Voir Annie Crépin, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, 2009, p. 380-390.

service militaire a cependant évolué, au cours de ces dernières années, de préoccupations liées à des considérations intérieures (cohésion sociale, unité nationale) à des réflexions bien plus militaro-centrées, à mesure que le contexte stratégique se dégradait en Europe. Dans de nombreux pays européens, le souhait d'adapter les moyens militaires à la nouvelle situation stratégique a eu pour conséquence un recentrement des missions militaires autour de la défense du territoire. Face à ce qu'on pourrait appeler une pénurie mondiale de militaires¹⁰, mélange à la fois de difficultés de recrutement et de fidélisation, la défense de la frontière a imposé des choix en faveur du retour du service militaire dans les pays les plus concernés par la menace russe. Le renforcement des forces de réserve est aussi devenu une priorité alors que les unités de réservistes ont longtemps été délaissées, le besoin des armées étant de retrouver de la masse dans la perspective d'un éventuel conflit de haute intensité. De même, le caractère de plus souvent hybride des conflits, notamment à travers des manœuvres de désinformation à grande échelle, a conduit à replacer la résilience des populations au cœur des réflexions¹¹.

Pour autant, le processus à l'œuvre relève surtout de la création de *formes* de conscription, car ce ne sont pas des services militaires tels que les Européens les ont connus par le passé qui sont instaurés, c'est-à-dire l'appel obligatoire sous les drapeaux de l'ensemble d'une classe d'âge masculine. Les dispositifs récemment mis en place ou actuellement débattus dans plusieurs pays européens montrent que le recrutement des hommes (et de plus en plus des femmes) ne se fait pas selon les mêmes modalités qu'au XX^e siècle, alors que les sociétés et les institutions, y compris militaires, ont fortement changé. À cela s'ajoute le choix en faveur des armées professionnelles depuis trois décennies qui peut être lu comme une *path dependence* (la dépendance au chemin emprunté¹²), tant le poids des structures, l'inertie des administrations,

10. Pour en donner une idée au-delà du continent européen, voir Dave Philipps, « U.S. Army, Navy and Air Force Struggle for Recruits. The Marines Have Plenty », *The New York Times*, 17 octobre 2023.

11. Assemblée nationale, Commission de la Défense nationale et des forces armées, *Rapport d'information de la mission d'information sur la préparation à la haute intensité*, 17 février 2022.

12. Cette notion de science politique vise à souligner le poids des institutions politiques et l'importance des choix effectués dans le passé dans les décisions du présent. Voir Bruno Palier, « Path dependence », dans Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 411-419.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

les intérêts multiples et inconciliables, les impératifs budgétaires, constituent un facteur déterminant conduisant à préférer la continuité au changement.

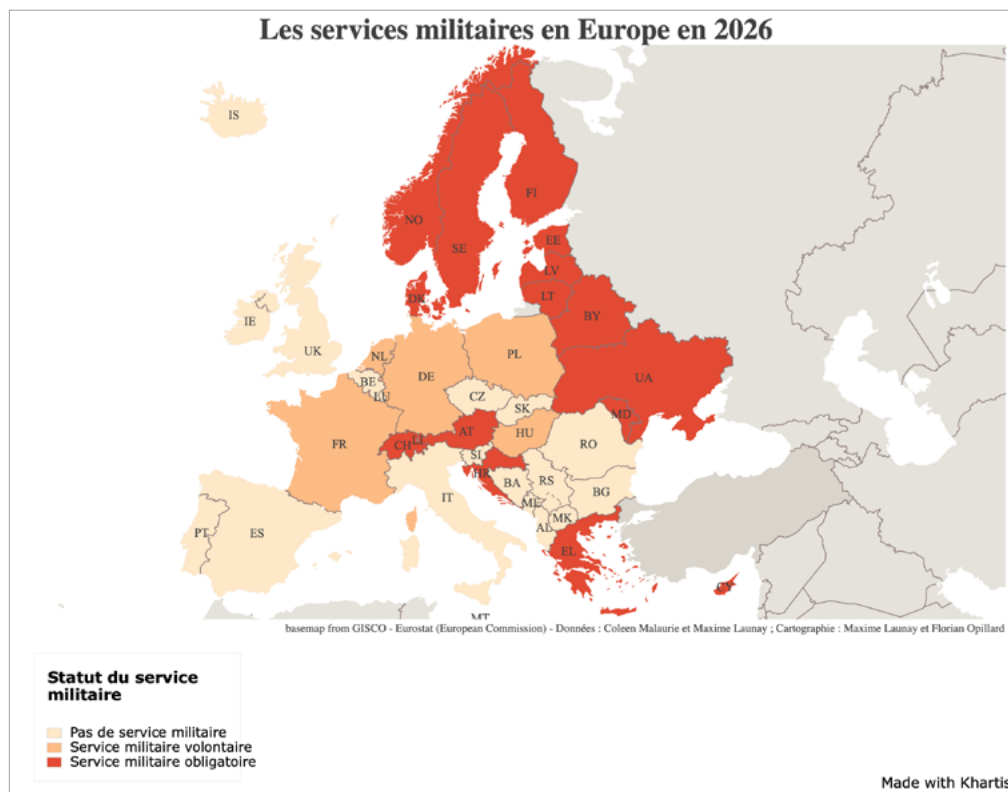


Figure 1 - Carte des services militaires en Europe en 2025.

La situation des services militaires à l'échelle européenne est en réalité contrastée, plusieurs cas de figure étant à distinguer entre les pays qui ont et ceux qui n'ont pas de service, et ceux qui, tout en ayant maintenu ou rétabli voire élargi ce service, l'organisent selon des modalités variées, principalement entre une forme volontaire ou une forme obligatoire. Afin de comprendre les ressorts et les nuances de ce retour relatif du service militaire en Europe, cette étude prend en considération la trajectoire militaire depuis la fin de la guerre froide et l'évolution des débats dans trente-quatre pays européens. Elle n'inclut pas les pays n'ayant jamais institué de conscription obligatoire (Irlande, Islande, Luxembourg et Malte), les micro-États qui délèguent leur défense à un État tiers ou à une force de sécurité minimale (Andorre, le Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin et le Vatican) ainsi que les États transcontinentaux (Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Russie et Turquie), situés aux marges de l'Europe.

Le service militaire est un objet de recherche peu étudié aujourd'hui par les sciences sociales, après avoir suscité une vague considérable de publications au moment de sa suspension ou de sa suppression dans la plupart des pays européens entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000. À l'heure de la professionnalisation et des nombreux défis que celle-ci soulevait, les chercheurs se sont en particulier interrogés sur les conséquences d'une telle décision pour les liens entre les sociétés et les armées et ont voulu mesurer l'impact du changement social sur les conditions d'exercice du métier militaire¹³. Le questionnement était alors largement centré sur la « civilianisation » des militaires, mais rarement au prisme d'une analyse comparée des politiques de défense à l'échelle européenne¹⁴. Pour leur part, les historiens ont dressé « l'autopsie » de cette institution à mesure que les fonds d'archives s'ouvraient¹⁵. Certaines publications se sont aussi attachées à comprendre les facteurs ayant amené à la fin du service militaire, renouant avec les travaux fondateurs de la sociologie militaire américaine qui ont pronostiqué très tôt « le déclin de l'armée de masse », selon l'expression de Morris Janowitz¹⁶. La typologie de Charles Moskos a aussi été reprise, distinguant les armées modernes fondées sur un recrutement de masse

-
13. Bernard Boëne et Louis Martin Michel (dir.), *Conscription et armée de métier*, Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1991 ; André Thiéblemont, *Les Français et le service national : ses fonctions et ses représentations dans la société française contemporaine (1970-1996)*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 1997 ; François Gresle, *Le service national*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 ; Maurice Vaïsse (dir.), *Aux armes, citoyens ! Conscription et armée de métier des Grecs à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1998 ; Jean-Pierre H. Thomas et François Cailleteau, *Retour à l'armée de métier*, Paris, Institut de stratégie comparée, 1998 ; Marc Bessin (dir.), *Autopsie du service militaire, 1965-2001*, Paris, Autrement, 2002 ; Frédéric Charillon et Jean-Christophe Romer (dir.), *L'organisation du service militaire, reflet des évolutions de la société française. Actes de la journée d'études du 22 novembre 2005*, Paris, Centre d'études d'histoire de la défense et Centre d'études en sciences sociales de la défense, 2007.
 14. William Genieys, Jean Joana, « Les voies de la professionnalisation des armées en France et Grande-Bretagne. Jalons pour une comparaison européenne », *Revue internationale de politique comparée*, 2002 ; Bernard Boëne, « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 44, 2003, p. 647-693.
 15. Michel Auvray, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 1998 ; Odile Roynette, « Bon pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000 ; Jean-Charles Jauffret (dir.), *Le devoir de défense en Europe aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Economica, 2002 ; Annie Crépin, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, 2009.
 16. Morris Janowitz, *The professional soldier, a social and political portrait* [1960], Glencoe, The Free Press, 1971. Voir Karl W. Haltiner, Tibor Szvircsev Tresch, « European civil-military relations in transition: The decline of conscription », dans Giuseppe Caforio, Gerhard Kümmel, Bandana Purkayastha, *Armed Forces and Conflict Resolution: Sociological Perspectives*, Emerald, Bingley, UK, 2008.

et obligatoire pour les citoyens dans la perspective de conflits totaux et les armées postmodernes réduites et professionnalisées, plus perméables avec les sociétés, tournées vers de nouvelles tâches comme la paix, la stabilisation, la gestion de crises ou des opérations multinationales¹⁷.

Depuis quelques années, le débat sur le retour du service militaire a conduit quelques (rares) chercheurs à réfléchir aux implications socio-politiques de sa réintroduction. Un article publié dans *l'American Journal of Political Science* a par exemple interrogé dans quelle mesure le service militaire est susceptible de favoriser les vertus civiques, montrant qu'il existe un manque de preuves empiriques à cet égard et qu'il ne produit pas les effets espérés par certains partisans d'un retour, notamment en matière de renforcement du lien citoyen-État¹⁸. Une autre étude examine pour sa part la viabilité contemporaine de la conscription dans six pays du nord de l'Europe (ainsi qu'en Suisse), montrant comment ils ont su réinventer leurs systèmes de service militaire en réponse à un environnement sécuritaire instable ainsi qu'à l'évolution des valeurs de leurs sociétés¹⁹.

Cette publication, fondée sur des sources ouvertes (littérature grise, presse, sites officiels), est organisée en trois temps. Afin d'analyser la question du service militaire en Europe, il convient d'abord de rappeler que l'existence de services militaires obligatoires, façonnée par des déterminants géographiques et historiques, dessine aujourd'hui une situation contrastée sur le continent. Toutefois, au-delà de ces héritages, le débat public s'est récemment déplacé vers la création de formes de service militaire volontaire, qui mobilise désormais l'attention des principaux États européens. Enfin, les expériences contemporaines de mobilisation en Ukraine et en Israël apportent des enseignements majeurs dont l'Europe, et particulièrement la France, où la création d'un Service national volontaire a été annoncée le 27 novembre 2025, peuvent tirer des leçons stratégiques et sociopolitiques²⁰.

17. Charles C. Moskos, John Allen Williams, David R. Segal (dir.), *The postmodern military: armed forces after the Cold War*, New York, Oxford University Press, 2000.

18. Vincenzo Bove, Riccardo Di Leo, Marco Giani, « Military culture and institutional trust: evidence from conscription reforms in Europe », *American Journal of Political Science*, 68 (2), 2022, p. 714-729.

19. Emma Jonsson, Mikael Salo, Eleri Lillemäe, Frank Bruntland Steder, Thomas Ferst, Kairi Kasearu, Jurate Novagrockiene *et al.*, « Multifaceted Conscription: A Comparative Study of Six European Countries », *Scandinavian Journal of Military Studies*, 7 (1), 2024. p. 19-33.

20. Je tiens à ce titre à remercier Coleen Malaurie qui m'a assisté dans la première phase de collecte des données.

I. LES SERVICES MILITAIRES OBLIGATOIRES PRÉSENTENT DES SITUATIONS CONTRASTÉES

Jusqu'à la seconde moitié des années 2010, le service militaire n'existait plus dans la majorité des États européens, fruit d'un mouvement amorcé au tournant du XXI^e siècle et conséquence directe de la fin de la guerre froide. Il en allait toutefois autrement pour dix pays (onze si l'on inclut la Russie) qui, en raison de leur situation géographique et de leur histoire, n'ont pas supprimé leur service militaire. En Europe occidentale (selon la définition qu'en donne l'ONU), c'est vrai tout d'abord pour la **Suisse** et l'**Autriche**, deux pays neutres, non membres de l'OTAN¹. S'ils se sont tous deux interrogés en 2013 sur l'opportunité d'un passage à une armée professionnelle, le référendum autrichien s'est toutefois prononcé contre à 60 % tandis que l'initiative populaire fédérale suisse visant à abroger le service militaire obligatoire a également été rejetée par 73 % des suffrages exprimés². Mis en place depuis le début du XX^e siècle, le système de milice suisse est souvent considéré comme un modèle³. En Europe du Sud, deux autres pays, la **Grèce** et **Chypre**, ont également conservé leur service militaire, principalement en raison de la menace que représente pour eux leur voisin turc. En Europe orientale, alors que les anciennes démocraties populaires ont toutes suspendu ou supprimé leur conscription dans les années 2000 afin de moderniser leurs armées et de se rapprocher des standards occidentaux, les anciennes républiques constitutives de l'URSS, la **Biélorussie**, l'**Estonie**, la **Moldavie**⁴ l'ont pour leur part maintenu, à l'exception de la Lettonie et de la Lituanie.

1. Hanna Corsini-Murat, « L'Ukraine et le problème de la neutralité autrichienne : les paradoxes d'un non-débat », *Le Grand Continent*, 19 mai 2023.

2. « L'Autriche reste attachée au service militaire », *Le Figaro*, 21 janvier 2013 ; Marie Maurisse, « Les Suisses votent pour le maintien du service militaire obligatoire », *Le Figaro*, 22 septembre 2013.

3. Rudolf Jaun, *Histoire de l'armée suisse. Du XVII^e siècle à nos jours*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, 2023.

4. La Moldavie envisageait en 2018 de supprimer en 2021 le service militaire obligatoire au profit d'une armée professionnelle. Elle n'a cependant pas confirmé ce choix, probablement afin de répondre à ses besoins en personnel militaire dans un contexte de tensions régionales accrues avec la Transnistrie, une région séparatiste soutenue par la Russie. Madalin Necsutu, « Moldova to Scrap Compulsory Military Service by 2021 », *BalkanInsight*, 21 septembre 2018.

L'**Ukraine** est un cas à part, puisque la suppression du service militaire, effective au 1^{er} janvier 2014, a été annulée *de facto* (puis *de jure*) après l'invasion de la Crimée quelques semaines plus tard⁵. Enfin, en Europe du Nord, le **Danemark**, la **Norvège** et la **Finlande**, pays proches de la sphère d'intérêt russe, n'ont jamais renoncé à la conscription en raison de la crainte inspirée par un retour de la Russie dans la région puis de la résurgence d'une attitude belliqueuse de la part de leur voisin.

LA MONTÉE EN PUISSANCE (RELATIVE) DES SERVICES MILITAIRES OBLIGATOIRES EN EUROPE DU NORD

La **Finlande**, pays limitrophe de la Russie, est l'exemple même de cette réaction à l'augmentation de la menace sécuritaire : profondément marqués par le souvenir douloureux de la « guerre d'hiver » (l'invasion du territoire par l'Armée rouge en 1939⁶), les Finlandais estimaient jusqu'à leur adhésion à l'OTAN en 2023 qu'ils devaient pouvoir se défendre seuls en cas d'agression⁷. Ils voient d'ailleurs de nombreuses analogies entre le conflit en Ukraine et la Seconde Guerre mondiale, à commencer par la nécessité d'organiser une résistance territoriale et d'entraîner des conscrits à repousser une offensive venant de l'Est.

La Finlande n'a par conséquent jamais supprimé la conscription, en vigueur depuis plus de 100 ans. Le service militaire y est obligatoire et est inscrit dans la loi finlandaise. La « loi de conscription » stipule que « tout citoyen finlandais de sexe masculin est tenu au service militaire à partir du début de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 18 ans jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 60 ans, sauf disposition contraire de la présente loi⁸ ». De façon stable ces dernières années, ce sont environ 20 000 hommes finlandais qui sont appelés chaque année (la Finlande compte 5,5 millions d'habitants), soit les deux tiers d'une cohorte masculine⁹, tandis que le service militaire est sur la base du volontariat pour les Finlandaises.

5. Effective au 1^{er} janvier 2014, la suppression du service militaire n'a de fait plus de consistance avec la proclamation de la mobilisation partielle le 17 mars puis le rétablissement de la conscription le 1^{er} mai. Laurent Lagneau, « L'Ukraine revient sur sa décision de supprimer le service militaire », *Opex360*, 2 mai 2014.

6. Louis Clerc, *La Finlande dans la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2023.

7. Jussi Hanhimäki, « La fulgurante conversion de la Finlande à l'OTAN », *The Conversation*, 14 mars 2024.

8. Antti Ruokonen, « The mentality that Finland's mandatory military service brings to NATO », *Lawfare*, 13 avril 2023.

9. Turvallisuuspolitiikan tietopankki (Banque de données sur les politiques de sécurité), « Training system », <https://turpopankki.fi/en/etusivu-eng/>

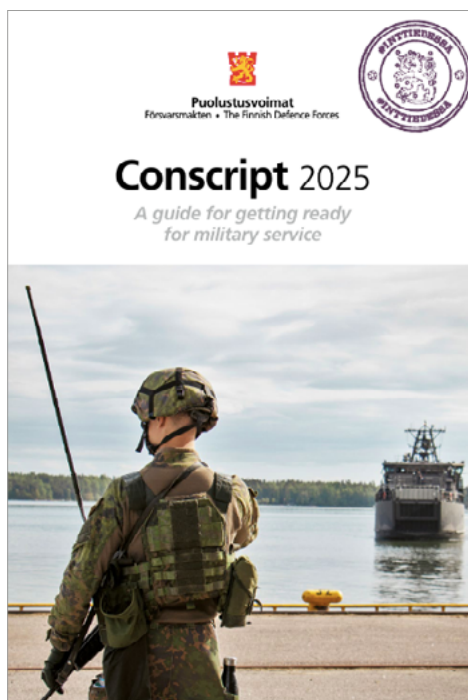


Figure 2 - Guide des forces armées finlandaises pour se préparer au service militaire en 2025.

Les conséquences de l'évolution du contexte stratégique sont plus remarquables en **Suède**, où la conscription est de nouveau obligatoire depuis 2017 après avoir été supprimée en 2010. Conscient que la guerre peut aussi les atteindre, le gouvernement suédois a engagé un programme d'augmentation progressive du nombre d'appelés¹⁰. La conscription est désormais obligatoire pour les hommes et les femmes pour une durée de 9 à 15 mois selon les spécialités. L'objectif fixé en 2025 est de 8 000 jeunes, pour une montée en puissance autour de 12 000 conscrits à l'horizon 2032-2035¹¹.

Dans un cas comme dans l'autre, l'identité de ces pays nordiques se fonde notamment sur le sentiment d'avoir été au cours de l'histoire les victimes des grandes puissances¹². Il faut donc comprendre le service militaire comme la partie d'un tout : leur doctrine de sécurité nationale est fondée à la fois sur une armée de métier épaulée par les conscrits et les réservistes, principal moyen de dissuasion du pays, et sur une

[finland/the-finnish-defence-forces/conscription/training-system/](https://www.finland/the-finnish-defence-forces/conscription/training-system/)

10. Axel Gylden, « Pål Jonson, ministre de la Défense suédois : "Pour le moment, la Russie est empêtrée en Ukraine mais..." », *L'Express*, 25 juin 2025.
11. Ministère de la Défense suédois, Proposition du gouvernement 2024/25:34, *Défense totale 2025-2030*, Stockholm, 14 octobre 2024, p. 89.
12. Barbara Kunz, « L'Europe du Nord face au défi stratégique russe : quelles réponses politiques et militaires ? », *Ifri*, octobre 2018.

mobilisation dite « totale » de la société, c'est-à-dire qui concerne l'ensemble de la population¹³.

Pour leur part, les trois **pays Baltes** ont aujourd'hui un service militaire, même si, en pratique, tous les jeunes hommes ne sont pas appelés à servir¹⁴. La frontière entre service militaire obligatoire ou volontaire est en fait ténue et mérite des nuances cas par cas. L'**Estonie** convoque ainsi tous les hommes à leur majorité devant une commission militaire et en retient 3 000 à 4 000. Après s'être entraînés entre 8 et 11 mois, les conscrits sont inscrits dans les forces de réserve estoniennes et sont appelés tous les cinq ans pour recevoir des formations dites « de réserve », au cours desquelles ils sont formés à de nouvelles armes¹⁵. Contrairement à l'Estonie qui a toujours conservé un service militaire obligatoire depuis sa création en 1991, la **Lettonie** et la **Lituanie**, qui l'avaient supprimé respectivement en 2007 et en 2008, l'ont rétabli plus récemment. La Lettonie a décidé de le rendre à nouveau obligatoire en janvier 2024, bien que dans la pratique il repose sur le volontariat auxquels s'ajoutent des enrôlements obligatoires par tirage au sort si le quota fixé pour les besoins des armées lettonnes n'est pas atteint¹⁶. En Lituanie, la conscription est obligatoire depuis 2015, et fonctionne aussi sur un système de tirage au sort à l'issue duquel 3 500 jeunes sont convoqués¹⁷. Pour chacun des pays Baltes, le caractère obligatoire du service militaire concerne les jeunes hommes, laissant aux jeunes femmes la possibilité de s'engager sur une base exclusivement volontaire.

Les discours actuels autour d'un « retour du service militaire en Europe » se fondent le plus souvent sur l'exemple des pays Baltes et scandinaves. Certaines analyses un peu rapides tendent à homogénéiser des situations qui sont en réalité variables, et à masquer que ces conscriptions restent à ce jour partielles pour nombre de ces pays même si elles sont annoncées comme « obligatoires » dans les textes officiels.

13. Björn von Sydow, « Résilience : la Suède planifie la "défense totale" », *Nato Review*, 4 avril 2018.

14. Sur les enjeux stratégiques relatifs aux États baltes, voir Philippe Perchoc, *Estonie, Lettonie, Lituanie : de la périphérie au centre du débat stratégique européen*, Étude 125, IRSEM, juin 2025.

15. « Conscript service - Estonian defence forces », *Estonian Defence Forces*, 8 octobre 2024, <https://mil.ee/en/compulsory-military-service/#t-women-and-compulsory-military-service>

16. « 120 volunteers start compulsory military service in Latvia », *Latvian public broadcasting*, 17 janvier 2024.

17. « Lituanie : Par crainte de la Russie, le pays réinstaura le service militaire », *Courrier international*, 25 février 2015.

Qu'il s'agisse d'un système de tirage au sort ou de volontariat filtré par une sélection, les besoins des armées sont couverts par la ressource offerte et ne concernent donc qu'une partie d'une classe d'âge. De fait, en **Suède**, sur les 100 000 à 110 000 jeunes mobilisables chaque année, seuls 4 % à 8 % d'entre eux effectuent un service militaire. La sélection est le fruit d'un processus en plusieurs étapes : si tous les jeunes Suédois doivent remplir un formulaire d'enrôlement dans lequel ils répondent à des questions relatives à leur santé, leur physique, leur scolarité, leur personnalité et leur rapport à la loi, seule une minorité (objectif de 28 000 jeunes sur 100 000 en 2024) est convoquée lors d'une journée d'évaluation (bilan de santé, test de vision, test auditif, test de force, vélo d'essai, tests psychologiques) conclue par un entretien. À l'issue de ce processus, les jeunes retenus par les armées sont enrôlés et reçoivent une instruction militaire. Autrement dit, ce format de conscription ne conduit pas à imposer à un jeune de faire son service militaire contre son gré, l'ensemble des besoins étant couverts par des volontaires¹⁸. Notons enfin que parmi ces derniers, 20 % d'entre eux poursuivent une carrière militaire à la fin de leur service obligatoire, la grande majorité d'entre eux retournant à leurs occupations premières¹⁹. Une pareille situation est observée au **Danemark**, où 100 % des personnes ayant réalisé leur service militaire se sont portées volontaires entre 2022 et 2024, et entre 97 % et 100 % ces dix dernières années²⁰. Le nombre réel de conscrits retenus par tirage au sort est donc extrêmement faible.

Pays ayant réintroduit une forme de service militaire obligatoire		
Pays	Date de suspension	Date de réintroduction
Lituanie	2007	2015
Suède	2010	2017
Lettonie	2008	2024

Tableau 2

18. Il existe par ailleurs en Suède un service civil pour les jeunes ayant des compétences professionnelles dans le domaine des premiers secours, ou de la production et du transport de l'électricité. Situé au cœur de la défense civile, il a pour objectif de préparer les différents secteurs critiques de la société à l'éventualité d'une guerre.

19. « The inspirational Swedish model of military service: Seven percent of the most capable recruited annually », *CZDEFENCE - czech army and defence magazine*, 13 septembre 2024.

20. Portail RH des forces armées danoises, « Værnepligtige », 14 janvier 2025, <https://www.forpers.dk/da/hr-i-tal/varnepligtige/>

Le retour effectif ou le renforcement d'une forme de service militaire concerne donc aujourd'hui l'Europe du Nord. Dans les **Balkans**, la Croatie et la Serbie ont également annoncé en 2024 vouloir réintroduire un service militaire, dans un contexte où les États de la région ont récemment décidé de réaliser de nouveaux investissements dans le domaine de la défense.

Pays membre de l'Union européenne et de l'OTAN, la **Croatie** a réinstauré la conscription en 2026 afin de pallier le déficit de recrutement dans les armées. La loi, votée au Parlement en octobre 2025, dispose que ce service est obligatoire pour tous les jeunes hommes de plus de 18 ans et sous forme de volontariat pour les jeunes femmes. Des formes d'exemption (notamment l'inaptitude médicale) ainsi que l'objection de conscience sont prévues afin de proposer des alternatives sous la forme de services civils de trois à quatre mois. Les conscrits suivent une formation militaire de base de deux mois, durant laquelle ils reçoivent une solde de 1 100 euros²¹. Pays voisin de la Croatie, mais non membre de l'UE et de l'OTAN, la **Serbie** – par la voix de son président Aleksandar Vučić – a déclaré souhaiter revenir sur la suppression du service militaire, effective depuis 2011. Le projet demeure toutefois incertain à ce jour. Le ministère de la Défense serbe a rendu publics de nombreux détails du projet, mais aucune proposition de loi n'a été encore soumise au Parlement et la priorité reste la modernisation des forces armées ainsi que le recrutement de professionnels²². Ces annonces ne sont d'ailleurs pas sans susciter des craintes au sein de la minorité albanaise en Serbie, située dans la vallée de Preševo. Elles réactivent le souvenir de l'Armée populaire yougoslave (JNA) dominée par les Serbes et dénoncée pour ses discriminations et morts suspectes parmi les Albanais²³.

Pour sa part, la **Bulgarie** souhaite mettre en place une formation militaire obligatoire pour certaines professions « nécessitant le maniement d'armes, telles que celles du ministère de l'Intérieur, de la justice, des sociétés de sécurité et de la police des frontières²⁴ ». Dans ce cas pré-

21. République de Croatie, Ministère de la Défense, « Minister Anušić presents legislation introducing basic military training », 4 juin 2025 ; Vuk Tesija, « Croatia Unveils Bill Restoring Mandatory Military Service », *BalkanInsight*, 4 juin 2025.

22. Snezana Rakic, « Military service: Will young men born in 2006 be the first to be recruited? », *Serbian Monitor*, 25 juin 2025.

23. « Le service militaire obligatoire en Serbie considéré comme une menace pour les Albanais de la vallée de Presevo », *Indeksonline*, 20 septembre 2025.

24. « Bulgaria Plans Mandatory Military Training, Stays Out of Croatia-Albania Alliance », *Novinite*, 24 mars 2025.

cis, il ne s'agit donc ni d'un retour à la conscription ni d'une remise en cause de l'armée professionnelle. Si le sujet a pu être abordé publiquement dans les autres pays balkaniques, il n'est pas à l'ordre du jour en **Albanie**, en **Bosnie-Herzégovine**, au **Kosovo**, en **Macédoine du Nord**, au **Monténégro** et en **Slovénie**²⁵.

DES MODALITÉS D'EXERCICE VARIÉES SELON LES PAYS CONCERNÉS

L'histoire longue des services militaires rappelle que l'adéquation entre les besoins d'effectifs et la ressource potentielle n'est pas naturelle, « la démographie et les exigences militaires n'ayant pas de rapport direct²⁶ ». Surtout, les démocraties libérales, conscientes que l'institution du service militaire repose sur un certain consentement de la société, ont le plus souvent prévu des adaptations et des modalités variées afin de concilier les impératifs militaires et les évolutions sociologiques de la population.

L'âge de l'appel, l'une des modalités les plus importantes du service militaire, a toujours fait l'objet de nombreux débats et suscité d'incessantes réformes au cours de l'histoire dans les différents pays concernés. En effet, les armées préfèrent généralement recruter de jeunes appelés autour de leur majorité, constatant combien les recrues plus âgées, par-delà les impératifs physiologiques, se révèlent plus rétives ou du moins en décalage avec les contraintes de la vie militaire de par leur entrée dans la vie active et dans une vie familiale. En **Estonie** et en **Lettonie**, le service militaire concerne les hommes, âgés de 18 à 27 ans, tandis qu'il ne cible que la tranche d'âge des 18-23 ans en **Lituanie** où il est même question de réduire l'âge maximal d'incorporation à 22 ans.

Ces barrières autour de l'âge méritent d'être regardées avec attention, tant elles sont susceptibles de susciter des contestations au sein de la jeunesse. En effet, alors que la dynamique occidentale (et désormais mondiale) est celle d'un allongement du temps des études depuis plus de cinquante ans, la conciliation entre devoir militaire et désir de poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur peut provoquer des tensions. C'était par exemple l'objet des manifestations massives en 1973 contre la loi dite « Debré », lorsque des centaines de milliers de jeunes lycéens

25. Mustafa Talha Öztürk, « West Balkans increases defense spending, brings back compulsory military service », *AA*, 4 octobre 2024.

26. François Cailleateau, *La conscription en France. Mort ou résurrection ?*, *op. cit.*

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

et étudiants défilèrent dans les rues françaises pour s'opposer à la fin des sursis accordés jusqu'alors pour études, le ministre de la Défense d'alors, Michel Debré, souhaitant rajeunir l'âge moyen des conscrits.

La durée du passage sous les drapeaux est elle aussi variable en fonction des pays mais celle-ci est tendanciellement moins longue que pendant la période de la guerre froide (voir ci-dessous la carte de la durée du service militaire en Europe dans les années 1970).

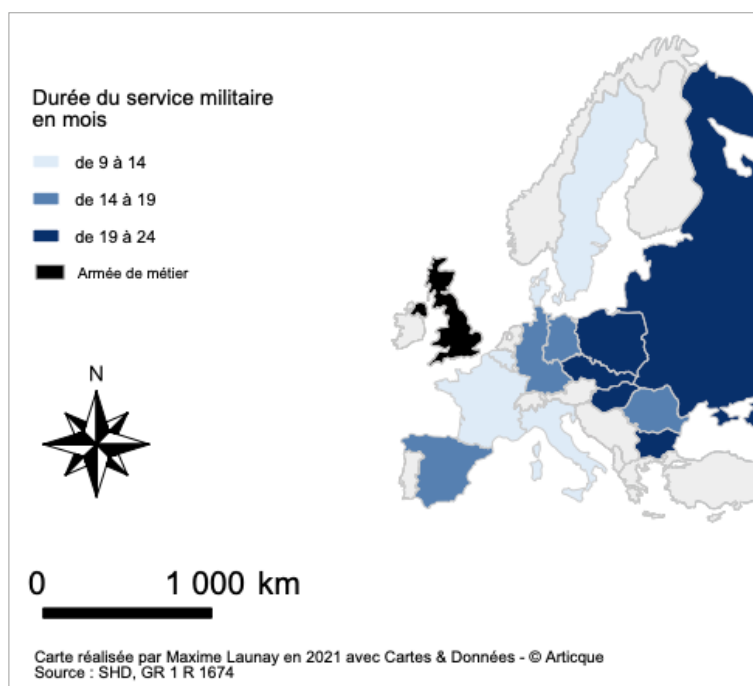


Figure 3 - Durée des services militaires en Europe dans les années 1970.

Dans les pays concernés, cette durée varie en fonction de l'affectation des conscrits, la différence pouvant s'expliquer soit par le niveau de responsabilité, soit par l'armée où le service est effectué ou encore par la fonction ou le grade occupé. Ainsi, le service militaire dure entre 9 et 15 mois en **Suède**²⁷ (7 mois et demi pour l'armée de terre, de 7 à 15 mois pour la marine et de 8 à 12 mois pour l'armée de l'air²⁸) et se décline en **Finlande** entre un module de 165 jours (pour les fonctions militaires de base), un autre de 255 jours (pour des fonctions dites « spéciales »)

27. « The inspirational Swedish model of military service: Seven percent of the most capable recruited annually », *CZDEFENCE - czech army and defence magazine*, 13 septembre 2024.

28. « Sweden Military service age and obligation », *Indexmundi.com*, 18 septembre 2021.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

et enfin un autre de 347 jours (pour ceux suivant une formation de sous-officier ou d'officier, et ceux qui sont formés aux tâches spéciales les plus exigeantes). À l'inverse, la **Lituanie** a opté pour une durée unique de 9 mois. Au **Danemark**, la dégradation du contexte international a conduit le royaume à étendre la durée du service de 4 à 11 mois à compter de 2026²⁹.



Figure 4 - Organisation de la conscription et des temps de réserve au fil de la vie en Finlande.
Source : Guide de la conscription du ministère de la Défense finlandais, 2025.

Pour ces différents pays, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire du service militaire, une fois le temps sous les drapeaux accompli, les conscrits sont automatiquement enregistrés dans la réserve et peuvent être appelés pour des formations de rappel ou mobilisés si nécessaire.

Notons enfin que la conscription a toujours été indissociable de dispositifs pour dispenser, exempter et réformer les conscrits, ou reporter leur incorporation³⁰. Les situations sont elles aussi variées, mais elles

29. Clément Bernet, « Le Danemark accélère son réarmement tous azimuts », *La Croix*, 8 juillet 2025.

30. Sur le processus de sélection médicale des soldats en France et en Grande-Bretagne, voir dans une perspective historique et comparée : Anne-Marie Lalanne-Berdouticq, *Des hommes pour la guerre. La sélection médicale des soldats*, Paris, CNRS Éditions, 2025.

présentent toujours l'avantage pour les armées d'ajuster la ressource démographique au besoin militaire. En **Estonie**, les personnes n'ayant pas les conditions physiques et mentales requises sont exemptées de service militaire obligatoire tandis que la **Lituanie** prévoit aussi certains reports pour les étudiants engagés dans des études supérieures, l'âge maximal de la conscription passant à 26 ans de manière à pouvoir les appeler après l'obtention de leur diplôme³¹. En **Suède**, tous les jeunes âgés de 18 ans reçoivent un questionnaire de la part de l'Agence suédoise de conscription et d'évaluation de la défense, servant à déterminer s'ils sont aptes ou non à réaliser le service militaire. Ceux présentant des maladies chroniques ou des allergies ne sont par exemple pas retenus³². La réponse étant déclarative et non associée à un certificat médical, une part d'insincérité est envisageable sans qu'il soit possible de l'évaluer.

Rappelons par ailleurs que l'objection de conscience, qui consiste en le refus du service militaire pour des motifs de conscience, est régulièrement reconnue par la jurisprudence en application de la Convention européenne des droits de l'homme. Mise en œuvre dans l'ensemble des pays européens, l'objection de conscience est inscrite dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (art. 10)³³. Le sujet demeure résiduel aujourd'hui au sein des armées européennes disposant d'un service militaire, car ce dernier repose largement – de fait ou de droit – sur le volontariat et non sur une conscription obligatoire et universelle. À titre d'exemple, le nombre d'objecteurs de conscience a varié de 2 à 32 individus ces dix dernières années au Danemark³⁴. Il en va autrement dans un pays en guerre comme l'Ukraine, où l'objection de conscience au service militaire, si elle est mentionnée expressément dans la Constitution³⁵, n'est plus garantie car jugée inapplicable dans le cas

31. « Lithuania publishes 2024 military conscription list », *lrt.lt*, 9 janvier 2024.

32. Nicolas Lee, « La Suède développe son service militaire "obligatoire" très atypique », *Ouest-France*, 22 juillet 2024.

33. Journal officiel des Communautés européennes, *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 18 décembre 2000, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0389:0403:fr:PDF>

34. Portail RH des forces armées danoises, *Antal fremmødte militærnægtere 2004-2024*, 14 janvier 2025.

35. « Si l'exécution d'un service militaire est contraire aux croyances religieuses, l'accomplissement de ce service est remplacé par celui d'un service non militaire », art. 35 de la Constitution de l'Ukraine, 28 juin 1996, <https://rm.coe.int/constitution-of-ukraine/168071f58b>

d'une mobilisation générale et de l'application de la loi martiale³⁶. Les individus poursuivis risquent des amendes et des peines de prison³⁷. En France, des cas de déserteurs ukrainiens sont désormais portés devant la Cour nationale du droit d'asile afin de déterminer si l'objection de conscience est un motif légitime pour prétendre au statut de réfugié³⁸.



Figure 5 - Statut de l'objection de conscience en Europe. Source : Bureau européen de l'objection de conscience, Annual Report on Conscientious Objection in Europe 2024.

D'autres variables peuvent apparaître et sont le reflet d'évolutions idéologiques et sociologiques. C'est le cas de la féminisation des services militaires, une dynamique qui s'est renforcée ces dernières années.

36. Conseil des droits de l'homme, Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, *Objection de conscience au service militaire*, 56^e session, 18 juin-12 juillet 2024, p. 6.

37. Amnesty international, *La situation des droits humains dans le monde*, avril 2025, p. 471-472. Voir également la mobilisation de plusieurs associations pacifistes pour défendre ce droit : Françoise Berlainmont, « L'Europe abandonne-t-elle les objecteurs de conscience russes et ukrainiens ? », *RTBF*, 23 mai 2023.

38. Sophie Tardy-Joubert, « Un déserteur de l'armée ukrainienne devant les juges de l'asile », *Actu-juridique*, 9 janvier 2025.

LA PRISE EN COMPTE NOUVELLE DE LA MIXITÉ

La question de la mixité lors de la conscription se pose avec une nouvelle acuité aujourd'hui, alors que la place des femmes dans les forces armées est un sujet qui a fortement évolué avec les mentalités. Longtemps considérées comme une force d'appoint pour certaines tâches au sein des armées ou comme des remplaçantes des hommes dans les activités civiles³⁹, les femmes sont désormais la cible de politiques actives de promotion au sein des armées européennes et otaniennes au nom de l'égalité entre les sexes. L'élargissement du service militaire aux jeunes femmes a été réalisé dans plusieurs pays qui considèrent que le lien entre citoyenneté et esprit de défense doit impliquer l'ensemble des citoyens. En 2013, la **Norvège** est devenue le premier pays européen, et le premier parmi les membres de l'OTAN, à rendre le service militaire obligatoire pour les deux sexes, alors qu'il était fondé jusqu'ici sur le volontariat pour les femmes. Dans les faits, la participation aux forces armées se fait toujours sur une base volontaire – leur nombre, environ 9 000, suffit à remplir le quota fixé par les armées – et la part féminine représentait 29 % des troupes en 2019⁴⁰. La mesure, appliquée à partir de 2016, repose sur la mixité : femmes et hommes font leur service ensemble, partagent les mêmes régiments et les mêmes dortoirs. Elle est le fruit d'une réflexion visant à adapter les casernes et à y organiser la coprésence des sexes plutôt que la concentration et la marginalisation spatiale des femmes. Ce point apparaît central, tant il est difficile pour les femmes qui veulent combattre de s'intégrer à la « *band of brothers*⁴¹ », où le masculin neutre domine. Se joue en effet dans la coprésence la transmission de normes, de codes, la circulation d'informations et plus globalement la construction d'un capital social et l'organisation d'une action collective efficiente. Les expériences de mixité dans les internats montrent des résultats contrastés. La mixité n'est pas en elle-même un problème, mais c'est en revanche le rôle du commandement dans la mise en place d'une politique de tolérance zéro vis-à-vis des violences sexistes et sexuelles (VSS) qui apparaît essentiel.

39. Certains pays ouvraient déjà leurs rangs à des femmes volontaires dans le cadre du service militaire, à l'exemple de la France depuis la création du Service national féminin en 1971, mais les effectifs demeuraient limités.

40. Charles Szumski, « La Norvège veut doubler le nombre d'inscrits au service militaire », *Euractiv*, 3 avril 2024.

41. Megan MacKenzie, *Beyond the Band of Brothers. The US Military and the Myth that Women Can't Fight*, Cambridge University Press, 2015.

Cette décision de la Norvège s'éclaire à l'aune d'une réflexion déjà ancienne sur la place des femmes dans les armées⁴². S'étant positionnée comme une spécialiste en matière de genre au sein de l'OTAN, la Norvège avait pris conscience, lors de la guerre en Afghanistan, des avantages particuliers que les femmes pouvaient offrir dans certaines fonctions. Loin d'être ignorées ou minimisées, les compétences spécifiques des femmes ont été par la suite mises en avant, notamment dans le domaine du renseignement, où elles ont été particulièrement valorisées pour leurs capacités en matière de filature, d'obtention d'informations, d'observation, ainsi que pour leur sens de la psychologie. Cette valorisation des aptitudes féminines s'explique aussi par la volonté d'attirer le meilleur personnel possible dans les armées, sans limiter le recrutement à un seul genre.

C'est dans cette optique que la Norvège a lancé en 2014 les *Jegertroppen*, terme désignant les femmes qui réalisent lors de leur année de conscription une formation d'élite de forces spéciales au sein d'une escouade de chasseurs. Les aspirantes reçoivent notamment « une formation au parachutisme, au tir au pistolet, à la conduite opérationnelle, à la survie, aux patrouilles et à diverses méthodes de récupération⁴³ », et sont entraînées spécifiquement à la surveillance et à la reconnaissance dans les zones urbaines. L'intégration des femmes dans cette unité de formation repose donc sur la valorisation de leur différence, en tenant compte des différences biologiques (mise en place de programmes d'entraînement spécifiques visant à compenser les différences physiques au départ) et sociales (elles ont le plus souvent un meilleur niveau scolaire que les hommes)⁴⁴. Leur spécificité est non seulement reconnue, mais activement recherchée pour des fins opérationnelles. Contrairement à d'autres régiments des armées norvégiennes, les *Jegertroppen* et leur équivalent masculin ne sont pas mélangés au niveau des dortoirs, la séparation des sexes devant justement permettre aux femmes d'évoluer et de se former à l'abri des critiques masculines. Pour autant, après avoir achevé cette formation initiale, ces femmes ne forment pas une unité d'élite spécifique : elles

42. Nos informations proviennent d'un entretien réalisé en novembre 2024 avec Marguerite Déon, doctorante préparant à l'EHESS une thèse de sociologie politique comparée sur l'intégration des femmes dans l'armée de terre.

43. Norwegian Armed Forces, « Jegertroppen i Forsvarets spesialkommando », 18 avril 2017, <https://www.forsvaret.no/forstegangstjeneste/tjenesteguiden/sokbare-forstegangstjenester/jegertroppen>

44. Kevin Ponniah, « Meet the Hunter Troop: Norway's tough-as-nails female soldiers », *BBC News*, 31 mars 2017.

repartent dans le civil ou dans l'armée conventionnelle et reviennent, éventuellement plus tard, dans les forces spéciales par d'autres canaux.

Autre pays pionnier dans l'application de l'égalité des sexes, la **Suède** a rétabli le service militaire en 2017 tant pour les hommes que pour les femmes alors qu'il était exclusivement réservé aux hommes jusqu'en 2010. Ce pays se veut un pays égalitaire sur tous les plans et soumet donc au même processus de sélection les femmes et les hommes à travers un questionnaire puis une batterie de tests. Dans le même ordre d'idées, l'armée suédoise fournit gratuitement des tampons et des serviettes hygiéniques à toutes les femmes effectuant leur service militaire obligatoire, afin que ces dernières puissent avoir à leur disposition tout ce dont elles ont besoin en toutes circonstances⁴⁵. Pour autant, en 2022, les Suédoises ne représentent qu'un quart des appelés au terme de la sélection.

En **Autriche, Estonie, Lettonie et Finlande**, le service militaire obligatoire ne concerne que les hommes, mais les femmes peuvent se porter volontaires⁴⁶. Le service militaire a fortement gagné en popularité parmi les femmes finlandaises depuis la première année où elles ont été autorisées à le suivre. En effet, elles étaient 800 à demander à effectuer un service militaire en 1995, contre 1 258 en 2023⁴⁷. Cette hausse peut être attribuée à la popularité du service militaire chez les Finlandais et les enquêtes d'opinion montrent même que son obligation élargie aux femmes ne paraît pas être un obstacle pour la population, sans qu'il existe cependant un consensus au sein des partis politiques⁴⁸. La conscription s'effectue de façon séparée entre femmes et hommes mais des expérimentations ont eu lieu avec des journées d'appel mixtes. Ce programme pilote a pour but de faciliter les démarches pour les jeunes femmes qui souhaitent s'engager et de renforcer leur sentiment d'appartenance en intégrant la même unité que les jeunes hommes. Il pourrait

45. « En Suède, tampons et serviettes hygiéniques sont fournis aux appelées », *20 Minutes*, 21 décembre 2023.

46. « Conscript service - Estonian defence forces », déjà cité, <https://mil.ee/en/compulsory-military-service/#t-women-and-compulsory-military-service> ; « Latvia: New law introduces compulsory military service starting in January 2024 », *The Library of Congress*, s.d., <https://www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2023-10-04/latvia-new-law-introduces-compulsory-military-service-starting-in-january-2024/> ; Antti Ruokonen, « The mentality that Finland's mandatory military service brings to NATO », *Lawfare*, 13 avril 2023.

47. A. Ruokonen, « The mentality that Finland's mandatory military service brings to NATO », *Lawfare*, 13 avril 2023.

48. « Sanna Marin's SDP in favour of expanding conscription to women », *Yle*, 23 février 2023.

potentiellement ouvrir la voie à une généralisation d'une conscription universelle, mais nourrit surtout l'espoir des autorités de rendre la répartition des sexes au sein de l'ensemble du personnel militaire plus égalitaire et de compenser au moins partiellement l'impact du rétrécissement des classes d'âge à l'avenir⁴⁹.

Le choix du volontariat prévalait aussi au **Danemark** jusqu'au 1^{er} juillet 2025, date à partir de laquelle l'appel sous les drapeaux ne fait plus de distinction entre les sexes, les jeunes femmes devant elles aussi se présenter à la journée de défense pour être déclarées aptes ou non, et être éventuellement sélectionnées. Jusqu'ici, 23,6 % des conscrits étaient des femmes qui s'engageaient volontairement⁵⁰. Présentée comme une mesure visant à atteindre une « pleine égalité entre les sexes⁵¹ », cette décision traduit surtout un besoin en effectifs, l'objectif étant d'augmenter de 40 % le nombre de conscrits, soit 7 500 soldats supplémentaires par an⁵². Si cette mesure a pu être qualifiée d'irréaliste au regard du manque d'équipement et d'installations adéquates pour accueillir ces nouvelles recrues⁵³, elle s'inscrit dans un plan de réarmement du Danemark et d'augmentation de son budget militaire.

49. Simo Kymäläinen, « Yle seurasi miesten ja naisten yhteistä kutsuntatilaisuutta, jota armeija kokeilee nyt ensimmäistä kertaa », *Yle*, 13 septembre 2024.

50. Portail RH des forces armées danoises, « Værnepligtige », 14 janvier 2025, <https://www.forpers.dk/da/hr-i-tal/varnepligtige/>

51. « Denmark to start conscripting women for military service », *BBC News*, 13 mars 2024.

52. Ministère de la Défense du Danemark, « Fast-tracking key investments in defence and security and full gender equality in conscription », 1^{er} mai 2024.

53. Charles Szumski, « Danish government's plan to extend military service 'unrealistic', says union », *Euractiv*, 15 mars 2024.

II. LE DÉBAT PUBLIC SUR LA CRÉATION DE SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES

La guerre en Ukraine a rappelé que la masse, c'est-à-dire à la fois le nombre de soldats et la quantité de matériels, compte encore dans un conflit. Depuis lors, d'autres pays européens repensent leur posture de défense et s'interrogent quant à l'opportunité de réintroduire un service militaire. La formule du volontariat a suscité de l'intérêt ces dernières années¹, à l'exemple du Benelux : si le Luxembourg s'y est refusé après la tenue d'un débat parlementaire au début de l'année 2025, les **Pays-Bas** ont mis en place en 2023 un service militaire volontaire (*Dienjaar*, année de service) visant 1 500 volontaires en 2025 et 10 000 à terme, tandis que la **Belgique** a lancé un service militaire volontaire recrutant 500 jeunes en 2026². C'est vrai également en **Hongrie**, où depuis 2021 un programme de service volontaire est destiné principalement aux jeunes qui ont retardé ou interrompu leurs études supérieures, sans distinction de sexe³. Il s'agit d'une formation de base de deux mois puis d'une spécialisation de quatre mois, rémunérées au salaire minimum.

1. Il est à noter par ailleurs que si le gouvernement de la **République de Slovaquie** fait état sur son site officiel de la possibilité d'accomplir un service militaire volontaire au sein des forces armées slovaques, aucune autre source ne vient l'étayer. La **Roumanie**, quant à elle, a aussi engagé une réflexion sur le sujet et son parlement en a débattu à l'été 2025. En **République tchèque**, le gouvernement a placé la priorité dans le recrutement de soldats professionnels et a seulement mis en place une « liste de volontaires » qui s'engagent à partager des informations sur leur santé et à donner la priorité aux exercices militaires si la sécurité se détériore. L'intérêt des Tchèques pour cette liste est faible et a diminué depuis son lancement en 2023, passant de 230 volontaires la première année à seulement 100 en 2024.
2. Sur cette « année de service » mise en place aux Pays-Bas, voir le site officiel du ministère de la Défense : <https://www.defensie.nl/onderwerpen/dienjaar> ; pour la Belgique ; voir l'article d'Emma De Ruiter, « Après les Pays-Bas, la Belgique va mettre en place le service militaire volontaire », *Euronews*, 8 avril 2025 ; concernant enfin le Grand-Duché de Luxembourg, voir : Chambre des députés, « Les députés largement contre un service militaire obligatoire », 17 janvier 2025, <https://www.chd.lu/fr/s%C3%A9ance-publique-service-militaire>
3. Márta Pákozdi, György Bárdos, « Voluntary military service for Hungarian people who have lost their job due to the COVID-19 pandemic - A qualitative study », *Heliyon*, 8 (10), 2022 ; László Ujházy, « The evolution of the Hungarian Defence Forces' volunteer reserve component after the Cold War », *Security*

Contrairement à l’**Italie** et à l’**Espagne**, où le sujet est quasiment inexistant⁴, et à la France, où le débat a longtemps été focalisé (du moins sur le plan médiatique) sur le service national universel (SNU) – un dispositif visant à encourager l’engagement dans une visée citoyenne et éducative – trois grands pays européens réfléchissent plus nettement à un retour au service militaire : outre la **Pologne**, où le volontariat est déjà mis en œuvre, l’**Allemagne** et le **Royaume-Uni** ont connu de vifs débats à ce sujet en 2024 et 2025. Là encore, ces pays ont en commun de devoir faire face au manque de militaires de carrière et de réservistes alors que l’environnement stratégique se dégrade.

POLOGNE, ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI : TROIS VOIES DIFFÉRENTES

De fait, l’introduction d’un service militaire *volontaire* (*dobrowolna sluzba wojskowa*) en **Pologne** en 2022 fait écho à l’invasion russe de l’Ukraine et marque un renversement de situation après la suspension du service national en 2008, devenu très impopulaire et marqué par un fort taux d’évitement⁵. Troisième force de l’OTAN en nombre de soldats, réservistes compris, le pays affiche plus globalement sa volonté de renforcer davantage son armement et son armée de soldats de carrière. Ce service militaire non obligatoire d’un an, destiné aux Polonais âgés de 18 à 35 ans, est rémunéré afin d’encourager les jeunes à s’engager sans avoir à passer par une obligation⁶. Il se présente comme une période d’entraînement de 27 jours au sein d’une unité militaire, susceptible de se poursuivre par une formation spécialisée de 11 mois. Afin de populariser ce dispositif, une déclinaison estivale, baptisée « Vacances avec l’armée », a été instaurée pour la première fois à l’été 2024. En 2024, plus de 30 000 personnes (dont 20 % de femmes) ont acquis ces fondamentaux

and Defence Quarterly, 40 (4), 2022, p. 75-86 ; « The Defense Forces Await New Applicants », *Hungary Today*, 24 août 2023.

4. En Italie, où le service militaire est aboli depuis 2005, la Ligue du Nord, dirigée par Matteo Salvini, a présenté un projet de loi pour un service militaire obligatoire en mai 2024, mais le reste du gouvernement s’y oppose. En Espagne, où le service militaire est suspendu depuis 2002, seul le parti de droite nationaliste, *Vox*, se prononce pour un retour.

5. Piotr Stanczak, « La Pologne met fin à la conscription et professionnalise ses forces armées », *Le Monde*, 9 août 2008 ; Jacek Fedorowicz, « Pologne. Ouf, l’armée de conscription n’est plus ! », *Courrier international* [*Gazeta Wyborcza*], 8 juillet 2009.

6. Martin Chabal, « “Je préfère être préparé, on ne sait jamais” : Face à la menace russe, de plus en plus de Polonais s’engagent dans l’armée », *Franceinfo*, 19 mars 2024.

militaires et sont devenues réservistes. Ce succès s'explique par des incitations matérielles mais aussi par le prestige et la popularité de l'institution militaire en Pologne, où la carrière militaire demeure attractive et valorisée⁷.

Le chef d'état-major des forces armées polonaises a néanmoins appelé en octobre 2024 à un retour de la conscription obligatoire dans le pays, mais « cette décision qui relève des prérogatives du président de la République n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour⁸ ». Le service militaire volontaire est à l'heure actuelle considéré comme le cadre approprié afin d'acculturer et de mobiliser la population aux nouvelles nécessités militaires.

Cette voie d'un service militaire volontaire est également explorée par l'**Allemagne**. La Bundeswehr est une armée de volontaires depuis que le service militaire obligatoire a été suspendu à l'été 2011, mais les autorités allemandes souhaitent le réintroduire pour augmenter les effectifs de l'armée. Le contexte le justifie selon le ministre fédéral de la Défense, Boris Pistorius : celui-ci affirme régulièrement, sur la base d'informations provenant des services de renseignement allemand, que la Russie sera en mesure d'attaquer un pays de l'OTAN en 2029 et qu'il faut donc que l'Allemagne soit prête à la guerre d'ici là⁹. Le pays fait aujourd'hui face à de fortes difficultés à recruter des militaires : 181 000 soldats sont en effet présents en temps de paix, contre un minimum souhaité dépassant les 200 000. Un projet de loi sur le service militaire avait été approuvé par le conseil des ministres allemand le 6 novembre 2024, avec pour horizon un premier recrutement de 5 000 conscrits dès 2025. Il n'a finalement pas fait l'objet d'un débat au Parlement début 2025 comme prévu initialement, la convocation d'élections fédérales anticipées ayant suspendu le processus¹⁰. La nouvelle coalition au pouvoir (CDU/CSU-SPD), au sein de laquelle Boris Pistorius a conservé son portefeuille ministériel, a toutefois repris le projet. Celui-ci a finalement été approuvé par le Bundestag en décembre 2025, pour une mise en œuvre en 2026.

7. Léo Péria-Peigné et Amélie Zima, « Pologne, première armée d'Europe en 2035 ? Perspectives et limites d'un réarmement », *Focus stratégique*, 123, Ifri, février 2025, p. 35.

8. *Ibid.*, p. 45.

9. Mathilde Serra, « “Nous devons être prêts pour la guerre d'ici 2029”, alerte le ministre allemand de la Défense », *Le Figaro*, 7 juin 2024.

10. « Germany's cabinet approves draft law on voluntary military service », Reuters, 6 novembre 2024.

Il faut inscrire cette décision dans la mue qu'entend prendre l'Allemagne dans le cadre de la création d'un fonds spécial de 100 milliards d'euros pour moderniser la Bundeswehr. Annoncée par le précédent chancelier social-démocrate Olaf Scholz au nom du « changement d'époque » (*Zeitenwende*), ce virage n'a pas suscité de résistance majeure dans un pays historiquement marqué par le mouvement pacifiste ouest-allemand¹¹. Symbole de cette évolution d'une Allemagne qui souhaite s'assumer à nouveau comme une puissance militaire, l'affirmation d'Olaf Scholz, en juin 2022, que la hausse des dépenses militaires allait conduire son pays à avoir « la plus grande armée conventionnelle d'Europe », n'a pas provoqué de réactions dans l'opinion¹² et est reprise par son successeur Friedrich Merz.

Ce nouveau service militaire facultatif, fortement inspiré des modèles scandinaves et baltes (le ministre Pistorius s'est déplacé en Scandinavie pour étudier les services militaires en place¹³), a d'abord pour objectif de remettre en place un recensement obligatoire, celui-ci n'existant plus depuis la suspension décidée en 2011. En cas de guerre, cette mesure permettra de savoir qui pourra être enrôlé, la Bundeswehr n'ayant pas pour l'instant de base de données complète.

11. La tendance pacifiste n'a cependant pas disparu, notamment au SPD : Cécile Boutelet, « En Allemagne, l'aile pacifiste du Parti social-démocrate se rebiffe », *Le Monde*, 11 juin 2025. Sur l'histoire du pacifisme allemand, voir Bernard Chappedelaine, « Les métamorphoses du pacifisme en Allemagne - le SPD et les Verts face à la guerre en Ukraine », *Allemagne d'aujourd'hui*, 248, 2024, p. 122-131.

12. Philippe Pons et Thomas Wieder, « En Allemagne et au Japon, le crépuscule de l'idéal pacifiste », *Le Monde*, 25 mai 2023.

13. Emmanuel Grasland, « Défense : l'Allemagne peine à réformer son service militaire », *Les Échos*, 13 juin 2024.

Les contours du projet de loi sur le service militaire en Allemagne¹⁴

- À l'âge de 18 ans, tous les hommes seront obligés de remplir un formulaire en ligne qui portera sur leur condition physique et leur volonté de servir dans les forces armées. En cas de refus de remplir le formulaire, les jeunes s'exposent à une amende. Des campagnes d'informations numériques développeront l'intérêt des jeunes pour les forces armées.
- À partir de juillet 2027, les jeunes hommes à partir de la classe 2008 devront également se soumettre à un examen médical de recrutement.
- Les **femmes** pourront le faire mais uniquement sur la base du volontariat. Ce point est l'objet d'une forte controverse en Allemagne, où se mêlent réflexions juridiques et philosophiques sur l'égalité entre les sexes¹⁵.
- L'objectif est d'effectuer un recensement pour repérer les jeunes qui seraient susceptibles d'être à la fois **compétents et motivés** pour effectuer un service militaire. Le recensement permettra également au gouvernement allemand d'évaluer plus généralement qui serait en mesure de défendre le pays ou l'OTAN si nécessaire.
- Ce service durerait **6 mois** mais pourrait être prolongé, sur la base du volontariat, jusqu'à 23 mois et pourrait déboucher sur un engagement dans l'armée d'active. Les appelés seront dans tous les cas versés dans la **réserve**, avec l'éventualité d'effectuer au moins une période par an.
- Des **contreparties** sont envisagées : obtenir le permis, verser une rémunération mensuelle de 2 300 euros net, un bonus pour accéder à des filières universitaires à numerus clausus
- L'objectif est d'atteindre **20 000 volontaires par an en 2026**.
- Un retour à la conscription obligatoire est écarté, mais l'accord politique trouvé laisse la porte ouverte à une telle option pour le cas où le nombre de recrues volontaires serait insuffisant.
- À terme, l'Allemagne espère atteindre 260 000 soldats d'active en capacité de combattre d'ici à 2031, pour un total de 460 000 soldats en incluant la réserve.

Soulignons enfin que l'idée d'un retour à la conscription *obligatoire* est présente dans le débat politique et a notamment été défendue par la CDU (ainsi que par l'AfD). Pour leur part, les libéraux et les Verts, membres de la précédente coalition « feu tricolore », s'y sont opposés, là où les représentants du SPD ont pu parfois avoir des prises de position discordantes¹⁶. S'il serait réducteur de ramener ce sujet à une question de personnes, Boris Pistorius, dont la rhétorique martiale tranche avec

14. Dominik Rzepka, « So soll der neue Wehrdienst aussehen », *ZDF Heute*, 12 juin 2024 ; « L'Allemagne relance un service militaire volontaire pour renforcer la Bundeswehr », *Missions allemandes en France*, 5 septembre 2025.

15. Ralf Sonnenberg, « Eine Wehrpflicht nur für Männer? Das „verrät ein gewisses Potenzial an Menschenverachtung“ », *Berliner Zeitung*, 29 juin 2024.

16. Dominik Rzepka, « So soll der neue Wehrdienst aussehen », *ZDF Heute*, 12 juin 2024.

la sensibilité historiquement pacifiste du SPD, s'était opposé sur ce sujet au chancelier Scholz, plus réticent¹⁷.

Au printemps 2025, le chef d'état-major de la Bundeswehr, le général Carsten Breuer, relayant des déclarations analogues du ministre Pistorius, n'écartait pas l'idée de rétablir un service militaire obligatoire dans le cas où la situation l'exigerait et « si la solution basée sur le volontariat n'était pas suffisante¹⁸ ». Le niveau des infrastructures et des équipements n'est cependant pas à la hauteur d'une telle ambition de recrutement. Une étude réalisée par l'Institut Ifo, qui examine les coûts d'un retour du service militaire obligatoire en Allemagne, a exploré trois scénarios¹⁹. Dans le cas où ce service serait obligatoire et concernerait une classe d'âge entière, l'Institut estime que la diminution du revenu national brut serait de 1,6 %, soit près de 70 milliards d'euros. Dans le cas où il ne concernerait que le quart d'une classe d'âge, comme pour l'ancien service militaire allemand, le revenu national brut pourrait diminuer de 0,4 %, soit de 17 milliards d'euros. Enfin, si ce service ne concernait que 5 % d'une classe d'âge donnée (à l'exemple de la Suède) – un objectif au demeurant modeste au regard de l'histoire des services militaires –, la baisse serait de 0,1 %, soit 3 milliards d'euros²⁰.

Au **Royaume-Uni**, Rishi Sunak, Premier ministre jusqu'en juillet 2024, avait comme projet de réintroduire un service militaire *obligatoire* d'une durée de 12 mois pour les jeunes de 18 ans afin de renforcer l'armée professionnelle²¹. L'idée de créer une forme d'armée citoyenne (*citizen army*), prête à se battre en cas de guerre, avait été suggérée quelques mois plus tôt par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Sir Patrick Sanders²². Chaque jeune aurait eu le choix entre passer un an en service militaire ou se porter volontaire un week-end par mois pour effectuer un service d'intérêt général civil pendant un an. Cette proposition

17. Luc André, « Le retour du service militaire en Allemagne heurte la tradition pacifiste des socio-démocrates », *L'Opinion*, 13 juin 2024.

18. Laurent Lagneau, « Le ministre allemand de la Défense n'exclut pas de rétablir le service militaire obligatoire », *Opex360*, 25 mai 2025.

19. Joop Age Harm Adema *et al.*, « Coûts économiques de la réintroduction du service militaire obligatoire ou d'une année sociale obligatoire » [titre original : Volkswirtschaftliche Kosten einer Wiedereinführung der Wehrpflicht oder eines sozialen Pflichtjahres], 10 juillet 2024, <https://www.ifo.de/en/node/81950>

20. *Ibid.*

21. « Royaume-Uni : Rishi Sunak se dit favorable au rétablissement du service national obligatoire », *Le Figaro*, 26 mai 2024.

22. Jonathan Beale, « Britain must train citizen army, military chief warns », *BBC News*, 24 janvier 2024.

marquait une rupture avec l'orientation stratégique prise de longue date d'une armée resserrée, technicienne et composée de professionnels décidée dès 1957 par Harold Macmillan avec la suppression du service militaire, devenue effective en 1963²³. Dans le contexte de la guerre froide, les Britanniques considéraient que leur armée serait rapidement dépassée par les effectifs pléthoriques soviétiques et estimaient que l'armement nucléaire, dont ils étaient dotés depuis 1952, remédierait à la faiblesse des effectifs. En l'absence de menace conventionnelle majeure après la fin de la guerre froide, l'idée s'est imposée d'abandonner les « gros bataillons » au profit d'unités de haute technologie, interarmées, polyvalentes et projetables²⁴. Ce modèle a cependant été remis en question dès 2005 face aux difficultés rencontrées en Afghanistan et en Iraq.

Il faut aussi resituer cette proposition des conservateurs dans le contexte extrêmement dégradé dans lequel se trouvent les forces armées britanniques, et singulièrement l'armée de terre (British Army). Des problèmes capacitaires, mais aussi de recrutement, de fidélisation et de formation sont régulièrement pointés. En vingt ans, par rapport à la période où elles étaient engagées en Afghanistan et en Iraq, le format des armées britanniques a été réduit de 30 % environ selon des chiffres communiqués à la Chambre des communes²⁵. Dès les années 1990, les « dividendes de la paix » ont eu une traduction très concrète au Royaume-Uni, puisque le budget de la défense a diminué de 23 % entre 1990 et 1998 tandis que les effectifs militaires ont été réduits d'un tiers (passant de 306 000 à 211 000 soldats – ils sont aujourd'hui de 136 000 soldats toutes armées confondues). Pour leur part, les effectifs de la British Army ont connu une diminution constante, passant de 134 000 militaires en 1993 à 102 000 en 2010 pour atteindre 73 000 soldats en 2025 (contre 77 000 en France)²⁶. La crise traversée par les finances britanniques ne laisse pas augurer une inversion de cette dynamique.

Récemment, plusieurs déclarations alarmistes ont pourtant pointé les conséquences de cet état critique des forces armées : John Healey, le ministre (travailliste) de la Défense, a ainsi déclaré que « ce à quoi

23. Richard Vinen, *National Service. Conscription in Britain, 1945-1963*, Londres, Allen Lane, 2014.

24. Pierre Chareyron, *Les armées britanniques. Un modèle en crise*, Ifri, Focus stratégique, 23, juillet 2010, p. 5-6.

25. Laurent Lagneau, « Londres lance une nouvelle revue stratégique pour préparer ses forces à affronter un "quatuor mortel" », *Opex360*, 16 juillet 2024.

26. United Kingdom, Ministry of Defence, *Quarterly Service Personnel Statistics*, 1^{er} janvier 2025, <https://www.gov.uk/government/statistics/quarterly-service-personnel-statistics-2025/quarterly-service-personnel-statistics-1-january-2025>

nous ne sommes pas prêts, c'est à nous battre. Si nous ne sommes pas prêts à nous battre, nous ne sommes pas en mesure de dissuader les autres²⁷ ». Le chef d'état-major général, le général Sir Patrick Sanders, dans une lettre adressée à d'anciens généraux, a pour sa part dénoncé le « sous-financement » de la British Army et l'écart entre les ambitions affichées par Londres et les moyens qui sont réellement accordés. À cet égard, il dit craindre que l'armée britannique ne soit plus en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'OTAN ou de mener des opérations extérieures²⁸. En effet, depuis 2010, la British Army a perdu quasiment tous les arbitrages budgétaires alors même que le niveau des dépenses militaires du Royaume-Uni a toujours été supérieur aux 2 % du PIB exigés par l'alliance atlantique²⁹.

Il faut aussi mettre en regard ce contexte de déprise militaire avec l'attachement qu'ont les Britanniques pour leurs armées. Si l'image dont bénéficient les forces armées dans la société britannique est positive³⁰ et puise largement dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale – les Britanniques n'ayant pas perdu la guerre en 1940 et ayant incarné la résistance à l'Allemagne nazie en Europe –, cette bonne opinion ne signifie pas qu'elles sont attractives pour les jeunes³¹. Certes, les musées militaires du pays sont très fréquentés, les campagnes de levées de fonds pour l'armée sont populaires, et les défilés et autres cérémonies militaires sont l'occasion de matérialiser la présence des armées (un soutien symbolisé par les coquelicots qui apparaissent en novembre aux boutonnières de dizaines de milliers de Britanniques à l'approche du « dimanche du souvenir »), mais des phénomènes structurels contrebalancent cette réalité.

Il faut compter d'une part sur l'évolution démographique, qui voit le nombre de personnes ayant participé à des guerres ou ayant eu une expérience militaire en très forte diminution, et d'autre part souligner

27. Propos rapportés par *The Telegraph* le 24 octobre. Laurent Lagneau, « Pour le ministre britannique de la Défense, le Royaume-Uni n'est pas prêt à faire la guerre », *Opex360*, 25 octobre 2024.

28. Laurent Lagneau, « Selon son chef, la British Army risque de ne plus pouvoir tenir ses engagements envers l'Otan, faute de moyens », *Opex360*, 26 février 2024.

29. Les dépenses britanniques de défense sont évaluées à 2,33 % en part du PIB en 2024. OTAN, *Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2014-2024)*, s.d., p. 9.

30. « Confidence in the British armed forces in defence », YouGov.co.uk, <https://yougov.co.uk/topics/politics/trackers/confidence-in-the-british-armed-forces-in-defence?crossBreak=conservative>

31. Cécile Ducourtieux, « Le Royaume-Uni, une puissance militaire contrariée », *Le Monde*, 12 mai 2024.

les mutations d'une société pour laquelle la sensibilité militaire a décliné, comme partout ailleurs en Europe³². La spécificité militaire, les valeurs et la culture qui s'y attachent, sont mises à mal par une plus grande horizontalité, une recherche du dialogue, une valorisation de l'individu et une recherche du bien-être personnel avec lesquelles l'institution militaire paraît, à tort ou à raison, en décalage. La prise en compte de ce phénomène, déjà actée au seuil du XXI^e siècle, avait conduit le ministère de la Défense du Royaume-Uni à intégrer ces mutations sociales et à favoriser l'intégration d'une plus grande diversité dans ses rangs, parmi les femmes, les minorités ethniques et sexuelles³³. Ce réinvestissement est aussi passé par des opérations de relations publiques, mais les deux décennies qui viennent de s'écouler montrent qu'il n'a pas suffi à enrayer ce problème de recrutement. La British Army, parce qu'elle n'a pas été considérée comme prioritaire, souffre plus fondamentalement d'une piètre qualité des logements, de difficultés à concilier vies militaires et familiales, de problèmes de rémunération, mais aussi d'un processus de recrutement jugé trop long qui décourage les candidats. Si, en apparence, les Britanniques disent vouloir maintenir leur pays au rang de grande puissance militaire et souhaitent renforcer leur engagement européen ainsi que leur présence dans l'Indo-Pacifique, le fossé entre leurs ambitions et leurs moyens s'est donc creusé alors que les aléas politiques et financiers pèsent fortement dans cette équation.

Sous l'impulsion du gouvernement dirigé par Keir Starmer depuis juillet 2024, une nouvelle revue stratégique a été publiée en juin 2025. Le document évite soigneusement, conformément à l'orientation prise par les travaillistes, d'évoquer un retour du service militaire. Malgré des débats en interne, le Labour s'était en effet opposé à une telle perspective lors des élections législatives, affirmant qu'il s'agirait d'un gouffre financier de plusieurs milliards de livres sterling³⁴. La priorité affichée par le cabinet Starmer est de résoudre la crise du recrutement et de travailler sur la fidélisation du personnel d'active par l'amélioration de la condition militaire³⁵.

32. Bernard Boëne *et al.*, « Les relations armées-société au Royaume-Uni », *Les Champs de Mars*, 11, 2002, p. 327-332 ; Cécile Ducourtieux, « Le Royaume-Uni, une puissance militaire contrariée », *Le Monde*, 12 mai 2024.

33. *Ibid.*

34. Jennifer McKiernan, Emily McGarvey, « Conservatives plan to bring back mandatory national service », *BBC*, 26 mai 2024.

35. Dominic Penna, « Thousands of teenagers should do national service for a year, say senior Labour figures », *The Telegraph*, 31 août 2024. Le ministère a notamment annoncé une forte revalorisation des soldes et la mise en place

Toutefois, outre le renforcement des Cadets de l'armée – une organisation de volontaires en uniforme créée au XIX^e siècle et destinée aux adolescents –, la revue stratégique propose une formule à la fois nouvelle et originale d'« années sabbatiques militaires » (*military gap years*), inspirée par les forces armées australiennes (nommément citées dans la revue stratégique)³⁶. Les Australiens volontaires, entre 17 et 24 ans, peuvent en effet exercer pendant 12 mois un emploi rémunéré dans la Marine, l'armée de terre ou l'armée de l'air sans s'engager à long terme, même si la voie d'un recrutement est ouverte à l'issue du programme.

Si cette proposition n'a pas éteint le débat lancinant sur le retour d'un service militaire³⁷, il reste qu'une telle interruption des études, très courante au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves (contrairement aux pays francophones), est familière aux jeunes Britanniques et est institutionnalisée par les formations universitaires qui autorisent le recul des admissions d'une année (*deferring*)³⁸. Aux yeux du gouvernement, cette formule aurait l'avantage de répondre à une préoccupation croissante, elle aussi décelable dans la plupart des pays européens, d'une déconnexion entre l'armée et la nation, et singulièrement sa jeunesse³⁹. Par sa souplesse et son caractère facultatif, elle offre une démarche plus acceptable aux jeunes Britanniques majoritairement rétifs à un service obligatoire, tout en prenant en compte leurs aspirations individuelles. La recherche du développement personnel et d'expériences fortes parmi les nouvelles générations, ainsi que le souhait d'acquérir des compétences et de consolider le CV dans un contexte économique détérioré, a d'ailleurs bien été identifié par l'armée australienne.

Comme le note la chercheuse Sarah Mills, cette proposition d'une expérience militaire destinée aux jeunes suggère une inflexion dans le débat public, l'initiative répondant moins à une volonté de résoudre

de « primes de rétention » (il est question de verser 8 000 livres sterling aux militaires du rang ayant effectué quatre années de service). Laurent Lagneau, « Chaque mois, les forces britanniques perdent 300 militaires de plus qu'elles n'en recrutent », *Opex360*, 23 novembre 2024.

36. United Kingdom, Ministry of Defence, *The Strategic Defence Review. Making Britain Safer: Secure at Home, Strong Abroad*, 2025, p. 17.

37. Un exemple parmi d'autres est le débat tenu lors de l'émission à succès *Good Morning Britain* : « Bring Back National Service to Enhance Our Military Readiness », ITV, 2 juin 2025, <https://youtu.be/e5Y8eA45ero?feature=shared>

38. Nicolas Charles, « Du public "adulte" à l'enjeu des parcours non traditionnels », dans Jean-François Giret, Cécile Van de Velde et Élise Verley (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris, La documentation française, 2016, p. 265.

39. United Kingdom, Ministry of Defence, *Statement from Defence Secretary John Healey on the Strategic Defence Review*, 2 juin 2025, <https://www.gov.uk/government/speeches/strategic-defence-review-oral-statement>

les problèmes propres à la jeunesse qu'à une conjoncture géopolitique préoccupante et à l'impératif de renforcer les capacités de recrutement des forces armées : « En 2025, comparé aux dernières décennies, l'État se préoccupe moins de la délinquance juvénile, de l'apathie ou du patriotisme, que de la montée des menaces internationales pour la sécurité et de l'état de préparation du pays⁴⁰. »

UN REFUS EN EUROPE DU SUD ?

Les sondages montrent qu'il existe un écart entre le diagnostic alarmiste posé, la solution souvent avancée d'un retour du service militaire et sa perception par les sociétés européennes. En l'absence d'étude longitudinale posant systématiquement la même question à un même panel d'Européens, une certaine prudence est requise, mais des tendances peuvent être observées. En mars 2025, dans le cadre d'une enquête intitulée « Quelle défense pour quelle Europe ? », le baromètre de l'opinion publique européenne Eurobazooka interrogeait un panel européen sur la création « d'un service militaire obligatoire de 12 mois pour garantir la défense de l'Europe⁴¹ ». La question s'inscrit ici dans la perspective de la défense de l'Europe alors qu'elle est le plus souvent posée, au moins implicitement, dans un cadre national. Elle néglige surtout les différentes formes possibles de service militaire, alors que le volontariat a tendance à s'imposer dans les faits ces dernières années. Pour autant, le sondage présente l'intérêt de montrer une ligne de fracture entre les pays opposés et les pays favorables à l'établissement d'un service militaire obligatoire.

40. Sarah Mills, « UK looks to military gap years to boost recruitment in the face of growing geopolitical tension », *The Conversation*, 5 juin 2025.

41. Baromètre de l'opinion publique européenne Eurobazooka, « Quelle défense pour l'Europe ? », *Le Grand Continent*, mars 2025, <https://legrandcontinent.eu/fr/eurobazooka-mars-2025/>

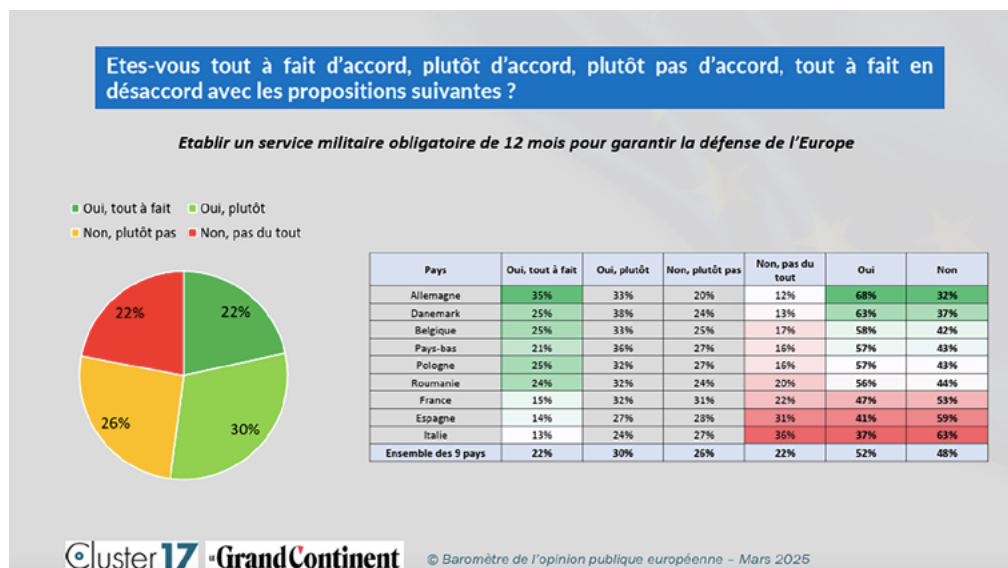


Figure 6 - Sondage sur le service militaire obligatoire en Europe. Source : Baromètre de l'opinion publique européenne, Cluster17/Le Grand Continent, mars 2025.

Alors que les Allemands et les Danois interrogés se déclarent très majoritairement favorables (respectivement 68 % et 63 %) à un retour d'un service militaire obligatoire de 12 mois « pour la défense de l'Europe », il en va autrement pour les Italiens et les Espagnols interrogés qui se distinguent par le plus fort taux d'opposition (respectivement 63 % et 59 % contre). Le sujet est peu abordé dans ces deux pays et il faut se demander dans quelle mesure il doit être mis en rapport avec la situation en Ukraine. L'éloignement géographique avec la Russie entraîne en effet une moindre perception d'une menace directe et une absence de sentiment d'urgence pour défendre le territoire national, défense à laquelle les appelés du contingent sont traditionnellement dédiés. Une enquête d'opinion du Centre for Social Investment Studies publiée en juillet 2025 montre que moins d'un tiers des Italiens sondés pensent que leur pays sera directement impliqué dans une guerre dans les cinq prochaines années⁴². Dans l'éventualité d'une guerre, parmi les 18-45 ans – la tranche la plus concernée par les combats –, seuls 16 % se déclarent prêts à combattre, 39 % se déclareraient pacifistes, 19 % déserteraient et 26 % préféreraient confier les opérations militaires et la défense du territoire à des soldats professionnels et à des contingents de mercenaires étrangers, qui seraient recrutés et rémunérés.

42. « Only 16% of Italians would fight for their country, survey shows », Reuters, 18 juillet 2025.

Pourtant marqués par d'autres formes d'autoritarisme (le fascisme et le franquisme), l'Italie et l'Espagne n'ont pas le même passif avec la Russie. La guerre en Ukraine apparaît dès lors moins centrale dans les débats politiques et médiatiques, où d'autres préoccupations liées aux problèmes internes à ces pays prévalent⁴³. Le refus du Premier ministre Pedro Sanchez de souscrire à l'engagement collectif des États membres de l'Alliance atlantique de consacrer 5 % de leur PIB aux dépenses de défense est une autre illustration de cet état de fait⁴⁴. Enfin, sur le plan historique, la fin du service militaire en Espagne a pu représenter une victoire à rebours du mouvement antimilitariste amorcé dans les années 1970, un combat à la fois pacifiste et féministe qui associait l'institution militaire au régime franquiste et justifiait donc de refuser la conscription et de pratiquer des formes de désobéissance civile⁴⁵. En Italie, s'il existe un sentiment national de solidarité avec l'Ukraine, le soutien à ce dernier a diminué dans l'opinion publique et une majorité des personnes interrogées ne soutient pas l'envoi de troupes (même s'il n'a jamais été question de mobiliser des appelés)⁴⁶. Un autre sondage (voir figure 7) publié en juin 2025 par l'European Council of Foreign Relations (ECFR) indiquait que seulement 17 % des Italiens interrogés soutenaient l'augmentation des dépenses de défense (contre 70 % pour les Polonais), la proportion la plus basse des douze pays sondés dans cette enquête⁴⁷.

43. Barney Jopson, « Why Spain is Nato's laggard on defence spending », *Financial Times*, 9 juillet 2024.

44. Isabelle Piquer, « Espagne : les raisons du refus de l'accord de l'OTAN sur les dépenses de défense par Pedro Sanchez », *Le Monde*, 28 juin 2025.

45. Carlos Ángel Ordás García, *Fer front: resistència al servei militar i antimilitarisme a Catalunya (1971-1989)*, 2023 ; Kiko Fuentes, « ¿La mili? » *Forbes España*, 12 avril 2024.

46. « Giorgia Meloni follow her voters in rejecting Starmer's peacekeepers », *The Times*, 17 mars 2025.

47. EFRC, Enquête conduite en mai 2025 par Datapraxis, YouGov et Norstat, <https://ecfr.eu/publication/trumps-european-revolution/#aux-armes-citoyens>

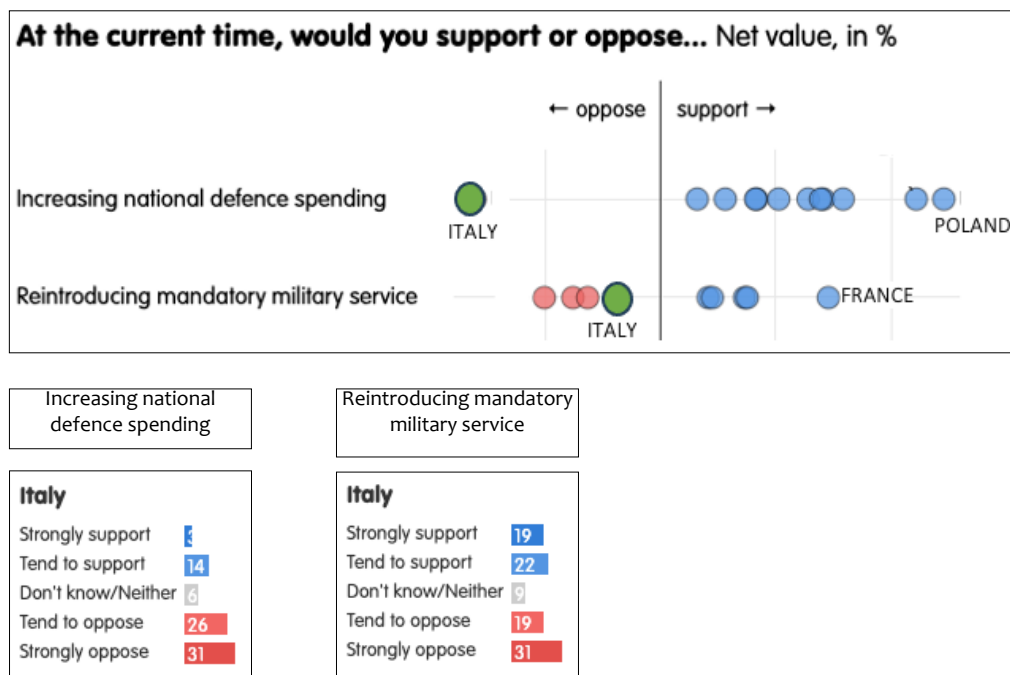


Figure 7 - EFRC, Enquête conduite en mai 2025 par Datapraxis, YouGov et Norstat.

LA FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE

Signe que la question anime les sociétés européennes, d'autres enquêtes d'opinion viennent régulièrement interroger les citoyens de chaque pays à propos d'un éventuel retour du service militaire. Ils permettent de comprendre les ressorts, notamment générationnels, à l'œuvre dans les réponses.

En **Allemagne**, on l'a vu, le projet d'un service militaire volontaire porté par l'actuel ministre de la Défense fait face à des réticences. Tandis que la Bundeswehr affirme que le projet ne va pas assez loin, il n'existe pas de consensus sur le plan politique. La plupart des partis politiques sont contre le retour à la conscription obligatoire⁴⁸. À gauche, le parti Die Linke, résolument pacifiste et antimilitariste, connaît une popularité certaine parmi la jeunesse et plaide pour une « autodétermination » de celle-ci face à la conscription⁴⁹. Au sein du SPD, Boris Pistorius a pu éviter de justesse, lors du congrès du parti qui s'est tenu en juin 2025,

48. Nick Alipour, « L'Allemagne dévoile un nouveau modèle de service militaire avant la campagne de conscription en 2025 », *Euractiv*, 13 juin 2024, <https://www.euractiv.fr/section/defense/news/lallemagne-lance-un-nouveau-modele-de-service-militaire-pour-mettre-en-place-la-conscription-en-2025/>

49. Cécile Boutelet, « En Allemagne, l'aile pacifiste du Parti social-démocrate se rebiffe », *Le Monde*, 11 juin 2025.

une motion des jeunes du SPD qui appelait à s'opposer à tout service militaire obligatoire⁵⁰.

L'histoire éclaire ces hésitations : privée d'armée après la défaite de 1945, l'Allemagne n'est plus une puissance militaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et son armée est l'institution qui demeure la plus marquée par les traumatismes de la période nazie. La méfiance à l'égard d'une armée professionnelle est l'une des explications du décalage avec lequel le pays a mis fin tardivement, en comparaison avec le reste de l'Europe de l'Ouest, à la conscription, car celle-ci était considérée comme une garantie face à une dérive belliciste. Il existe plus généralement un profond rejet du militarisme tant dans la classe politique allemande que dans la population⁵¹. Jusqu'à la suspension du service militaire en 2011, le nombre des objecteurs de conscience effectuant un service civil n'avait cessé d'augmenter et avait fini par dépasser celui des jeunes hommes qui faisaient le service militaire⁵².

Les Allemands sont partagés quant à un retour du service militaire⁵³. Le sondage réalisé par le journal allemand *Welt am Sonntag* en juin 2024 montre que 60 % des interrogés sont pour un retour à un service militaire obligatoire et universel, mais ce taux d'approbation n'est pas le même en fonction de la classe d'âge considérée (un phénomène classique des enquêtes d'opinion à propos du service militaire)⁵⁴. Si près de la majorité des Allemands âgés de 18 à 29 ans – les plus directement concernés par un service militaire obligatoire – y sont opposés (47 %), le soutien à cette idée augmente avec l'âge : 49 % des 30 à 39 ans se déclarent favorables au rétablissement de l'obligation, un chiffre qui monte à 77 % pour les plus de 70 ans. Le soutien est plus important chez les hommes (64 %) que chez les femmes (54 %), et également plus fort parmi les habitants des zones rurales (61 %) que parmi ceux des zones urbaines (56 %), des

50. Thomas Schnee, « Allemagne : au congrès du SPD, un "manifeste" complaisant avec la Russie n'a pas fait recette », *Mediapart*, 29 juin 2025 ; Nick Alipour, « Le ministre allemand de la Défense veut rétablir le service militaire obligatoire pour les hommes », *EURACTIV Allemagne*, 8 juillet 2025.

51. Jean-Pierre Maulny, « La politique de défense de l'Allemagne : le post-traumatique est encore loin », *Revue internationale et stratégique*, 74, 2009.

52. Wilfried von Bredow, *Demokratie und Streitkräfte. Militär, Staat und Gesellschaft in der Bundesrepublik Deutschland*, Opladen, Leske/Budrich, 2000.

53. « Allemagne : la jeunesse divisée face au retour annoncé de la conscription militaire », RFI, 15 août 2024.

54. « Majority of Germans support restoration of mandatory military service, poll reveals », *TVP World*, 9 juin 2024, <https://tvpworld.com/77984352/majority-of-germans-support-restoration-of-mandatory-military-service-poll-reveals>

résultats là aussi peu surprenants au regard des enquêtes d'opinion relatives au service militaire.

Au **Royaume-Uni**, l'idée de Rishi Sunak de réintroduire le service militaire obligatoire, défendue par les Conservateurs dans leur programme pour les législatives de juillet 2024, a animé un vif débat. Dans ce pays comme ailleurs, « le débat sur le service national [...] est alimenté par une nostalgie générationnelle », explique Sarah Mills. « Ce débat est cyclique et, à chaque fois, il révèle ce que l'État et les adultes pensent des jeunes en général, façonnés le plus souvent par des paniques morales⁵⁵. » Cette proposition était toutefois loin de faire l'unanimité, notamment parmi les opposants politiques du Premier ministre et chez les jeunes. Un sondage d'opinion réalisé un an plus tôt par Onward affirmait que 53 % d'entre eux soutiennent un système avec des activités à la fois civiles et militaires sur la base du volontariat mais s'opposent à un service militaire qui serait obligatoire (notamment pour deux tiers des jeunes interrogés)⁵⁶.

55. Sarah Mills, « UK looks to military gap years to boost recruitment in the face of growing geopolitical tension », *The Conversation*, 5 juin 2025.

56. François Valentin, Adam Hawksbee, « Great British National Service », *Ukonward*, 30 août 2023.

III. LES LEÇONS DES MOBILISATIONS EN UKRAINE ET EN ISRAËL

Les situations en Israël et en Ukraine, quoique différentes, sont très observées par les différents états-majors des armées en Europe. Elles montrent le rôle crucial des réserves, de leur rapide mobilisation et de leur capacité à tenir dans la durée, pour faire face à une attaque ennemie. On l'a vu, dans les pays où il existe, le service militaire a un lien étroit avec la réserve car il en constitue la base. La conscription est en effet une étape qui prépare les individus à la réserve : en apprenant les fondamentaux de la discipline, des tactiques et de l'organisation militaire, les conscrits constituent à leur sortie de leur période d'appel un réservoir capable – du moins sur le papier – d'être rappelé rapidement pour rejoindre l'armée d'active. L'avantage pour l'institution militaire est de maintenir une armée de taille modeste en temps de paix tout en ayant la capacité d'augmenter promptement ses effectifs en cas de besoin.

Les pays ayant abandonné la conscription ont maintenu des réserves mais celles-ci ont souvent été négligées, raison pour laquelle ils entendent les renforcer dans les années qui viennent. En **France**, la loi de programmation militaire 2024-2030 vise un doublement des effectifs, qui doivent atteindre 105 000 réservistes en 2035, soit l'équivalent d'un réserviste pour deux militaires d'active (ce rapport est d'un pour cinq aujourd'hui)¹. Les problèmes et limites rencontrés par ces réserves en France ont fait l'objet de nombreux rapports. Au **Royaume-Uni**, où de pareilles difficultés existent, l'accent est mis sur l'articulation entre armée d'active et armée de réserve². En janvier 2024, le général Sir Patrick Sanders, le chef d'état-major de la British Army, avait estimé qu'il était « essentiel » de « prendre les mesures préparatoires en vue de placer nos sociétés sur le pied de guerre si besoin », et d'ajouter que « l'Ukraine illustre le fait que les armées professionnelles commencent les guerres

1. Loi n° 2023-703 du 1^{er} août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense, *JORF*, 0177, 2 août 2023.

2. Il existe deux réserves au Royaume-Uni : la « Regular Reserve » qui concerne les anciens militaires d'active, soumis à des obligations de rappel et d'entraînement variables selon la durée de leur carrière et de leur âge, et l'Army Reserve, composée de volontaires.

et que les armées de citoyens les gagnent³ ». L'objectif des Britanniques est d'avoir une armée « conçue pour se développer rapidement à partir d'un premier échelon et fournir des ressources à un second échelon, puis pour former et équiper l'armée citoyenne qui suivra⁴ ».

Dans le cas israélien comme dans le cas ukrainien, à la mobilisation initiale (selon des modalités elles-mêmes différentes entre volontariat spontané et appel des réservistes), a succédé un recrutement difficile. Or, comme l'explique la sociologue et spécialiste de l'Ukraine Anna Colin Lebedev, la mobilisation est un « acte de rupture sociale radicale qui prélève des civils au cœur de la société pour les transformer en combattants, [elle] bouleverse les frontières entre les sphères civile et militaire, sert de révélateur aux valeurs de la société qui n'étaient auparavant perceptibles qu'en arrière-plan, et agit elle-même comme un outil de transformation sociale⁵ ». Pour comprendre la tension qui peut jaillir entre devoir de défense des citoyens et préservation des libertés publiques dans un cadre démocratique, nous nous intéresserons aux conséquences des mobilisations en Israël puis en Ukraine, où des enjeux de citoyenneté, d'équité sociale et de rapports genrés sont soulevés, pour dans un troisième temps explorer à l'aune de ce contexte guerrier les termes du débat sur le service militaire en France.

TSAHAL ET LES LIMITES DU « PEUPLE EN ARME »

En **Israël**, les attaques du 7 octobre 2023 ont confirmé le rôle central joué par les réserves au sein de Tsahal, la mobilisation ayant été très forte dans le cadre de l'opération Glaive de fer. En effet, dans ce pays de 10 millions d'habitants, ce sont près de 300 000 réservistes qui ont été appelés dans les deux jours qui ont suivi l'attaque, pour atteindre 360 000 individus dans les jours suivants, soit la plus grande mobilisation israélienne depuis la guerre du Kippour en 1973⁶. Composée à 70 % de réservistes, l'armée israélienne pourrait compter en tout sur près de 425 000 réservistes⁷. Obligatoire depuis 1949, le service militaire israélien

3. Laurent Lagneau, « La British Army va lancer le plus grand exercice de mobilisation de ses réservistes depuis 20 ans », *Opex360*, 24 juin 2024.

4. *Ibid.*

5. Anna Colin Lebedev, « Mobiliser la société pour la guerre : les leçons d'Ukraine », *Le Grand Continent*, 3 décembre 2024.

6. Guillaume Jacquot, « Tsahal : comment expliquer le niveau historique de la mobilisation des réservistes en Israël ? », *Public Sénat*, 12 octobre 2023.

7. Florence Dartois, « Avec les réservistes de l'armée, un des socles d'Israël », INA, 23 janvier 2024, <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/reservistes-israel-service-militaire-tsal-entrainement-opposant-hamas-bande-de-gaza> ; Fernanda Paul,

est d'une durée de trois ans (depuis juillet 2024) pour les hommes et de deux ans pour les femmes, avec quelques exceptions selon les unités et l'âge⁸. À l'issue du service militaire, tous les hommes et toutes les femmes concernés deviennent membres de la réserve et peuvent être appelés jusqu'à leurs 45 ans⁹.

Si l'armée israélienne a confirmé sa capacité à mobiliser très rapidement après le 7 octobre, triplant de volume en l'espace de quelques jours, les informations disponibles à ce jour tendent à montrer les pénuries et les difficultés logistiques rencontrées. Un manque de matériels militaires (casques, gilets pare-balles, lampes frontales), mais aussi de produits de première nécessité (nourriture, eau, produits hygiéniques), a été rapporté dans de nombreux témoignages relayés par la presse¹⁰.

Malgré cette forte mobilisation et les succès tactiques engrangés sur le terrain par Tsahal, l'armée israélienne souffre aujourd'hui d'un manque d'hommes du fait de la prolongation du conflit et de la multiplication des fronts. Ainsi, l'armée israélienne connaît une pénurie d'effectifs et voit se multiplier les défections parmi les réservistes mobilisés pour de longues périodes, la presse évoquant des « burn out »¹¹. Durant la première année de guerre, le nombre de jours de réserve est passé de 25 sur trois ans, à 136 jours pour les soldats et 168 pour les officiers¹². Le journal *Israël Hayom* (un des quotidiens les plus lus par les Israéliens, jugé proche des positions du Likoud, le parti sioniste national-conservateur de Benyamin Netanyahou) note que « certains servent depuis près de 400 jours, d'autres en sont déjà à leur quatrième appel, et tous sont confrontés à la difficile question – combien de temps pourront-ils continuer à porter ce lourd fardeau¹³ ». Plus de 900 militaires israéliens sont morts à Gaza et 18 500 sont blessés ou souffrent de stress post-traumatique.

-
- « Israël a-t-il la capacité militaire de maintenir autant de fronts de guerre ouverts en même temps au Proche-Orient ? », *BBC News*, 8 octobre 2024.
8. Pascal Brunel, « Guerre à Gaza : Israël rallonge le service militaire obligatoire », *Les Échos*, 14 juillet 2024.
9. Florence Dartois, « Avec les réservistes de l'armée, un des socles d'Israël », art. cité.
10. Assaf Gilad, « 17 ans après l'échec des entrepôts d'urgence : comment les soldats peuvent-ils recruter du matériel en ligne ? » [titre traduit depuis l'hébreu], *Globes*, 9 octobre 2023.
11. Pascal Brunel, « En Israël, des réservistes au bord du burn-out », *Les Échos*, 16 novembre 2024.
12. Emanuel Fabian, « IDF sees increase in draft of Haredi troops, but is still far off from goals », *The Times of Israel*, 14 novembre 2024.
13. « Israel reservists warn of burnout amid Gaza conquest plans », *Israel Hayom*, 21 août 2025.

Pour les réservistes, la durée du conflit a en effet pour conséquence l'interruption des carrières professionnelles ou des études et la mise entre parenthèses de la vie familiale¹⁴. Ils ne peuvent rester mobilisés indéfiniment sous peine de mettre à mal l'économie du pays. Cette baisse de motivation se traduit par une hausse du taux de refus d'être réserviste, en particulier dans les unités combattantes les plus exposées. En février, Tsahal faisait état d'un taux de participation des réservistes au service militaire de 85 %, contre plus de 100 % au début de la guerre¹⁵. L'armée a ainsi annoncé en août 2025 le recrutement de jeunes volontaires dans la diaspora, notamment Français et Américains, pour combler un manque estimé à 12 000 soldats¹⁶. De plus en plus de réservistes s'interrogent sur les motifs de la guerre et participent aux manifestations, nombre d'entre eux accusant le gouvernement de perpétuer le conflit pour des raisons politiques et non stratégiques.

La presse se fait par ailleurs l'écho d'un débat de plus en plus important dans la société israélienne sur la nécessité de faire peser le poids de la mobilisation de manière équitable. Le sentiment d'injustice est particulièrement vif à l'égard des ultra-orthodoxes (13 % de la population israélienne), qui se consacrent à leurs études religieuses au détriment du service militaire¹⁷. L'exemption dont ils bénéficiaient depuis la création de l'État d'Israël a été levée par la Cour suprême en juin 2024 et le gouvernement a finalement autorisé un an plus tard le ministère de la Défense à envoyer 54 000 convocations, au prix d'une crise au sein de la coalition au pouvoir¹⁸. Par-delà cette population, l'armée estime à 14 600 le nombre d'Israéliennes et Israéliens réfractaires à la conscription (ceux qui n'ont jamais répondu à l'appel) et déserteurs (ceux qui

14. Emily Rose, « As Netanyahu expands Gaza war, some reservists grow more disillusioned », Reuters, 19 août 2025.

15. Stav Levaton, « IDF raising concerns over deepening crisis in reserves force », *The Times of Israel*, 27 mars 2025.

16. Siam Goorwich, « IDF 'plans to appeal to young diaspora Jews to enlist' to plug shortfall in soldiers », *The Jewish Chronicle*, 19 août 2025.

17. En juin 2024, la Cour suprême israélienne a ordonné que ces étudiants ultra-orthodoxes des écoles talmudiques soient conscrits comme les autres, car il n'y aurait pas de « cadre légal adéquat » pour les exempter. Ce sujet est encore très vivement débattu aujourd'hui au sein du gouvernement israélien et est loin de faire consensus. « Le gouvernement israélien vote la prolongation du service militaire obligatoire », *L'Orient-le-Jour*, 14 juillet 2024 ; « Les ministres voteront dimanche sur l'extension à 3 ans du service obligatoire dans l'armée israélienne pour les hommes », *The Times of Israel*, 12 juillet 2024.

18. Neri Zilber, « Benjamin Netanyahu's government teeters as ultra-Orthodox party quits coalition », *Financial Times*, 15 juillet 2025.

sont partis illégalement de l'armée)¹⁹. Une opération « On repart à zéro » (voir Figure 8) a été lancée en août 2025 afin de donner à ceux qui ne se sont pas présentés au service militaire une « dernière chance » de se faire enrôler sans risquer d'être emprisonnés²⁰.



Figure 8 - Affiche de recrutement de l'armée israélienne diffusée sur les réseaux sociaux. En hébreu : « La guerre fait rage et le besoin de sécurité s'intensifie ! As-tu été appelé par le passé au service militaire sans t'y présenter ? Tu veux réparer cela et servir, mais tu ne sais pas comment ? » Source et traduction France24 © Israel Defense Forces.

Cette controverse, par-delà des contextes différents, n'est pas sans rappeler le débat en France en 1889 autour de la loi Freycinet, dite loi des « curés sac au dos », visant à supprimer les exemptions jusqu'ici accordées aux ecclésiastiques au nom d'une citoyenneté égalitaire. Une tension traverse donc les sociétés où l'identité religieuse est forte et au sein desquelles les pratiquants, qui ont une influence et des relais importants dans la vie politique, estiment devoir se soumettre à la tradition et préserver leur mode de vie religieux, justifiant dès lors selon eux

19. Emanuel Fabian, « Face à la pénurie de recrues, Tsahal propose d'amnistier réfractaires et déserteurs », *The Times of Israel*, 18 août 2025.
 20. Yinon Shalom Yatach, Ari Kalman, « L'armée israélienne a lancé une opération pour recruter des déserteurs dans l'armée » [titre traduit depuis l'hébreu], *i24NEWS*, 17 août 2025.

l'exemption du service militaire perçu comme une distraction néfaste à leur étude de la religion.

Au regard de ces éléments, peut-on dire que l'armée israélienne est un modèle de « peuple en arme » ou d'« armée du peuple » ? L'historien Pierre Razoux, spécialiste de Tsahal, a nuancé depuis longtemps cette notion largement véhiculée dans les médias : en réalité, comme partout ailleurs, l'existence de corps d'élite et d'armes sophistiquées amènent aujourd'hui à une certaine professionnalisation et à la dissolution de divisions de réserve obsolètes²¹. Avant le 7 octobre, les statistiques rapportées par la presse montraient que 48 % des Israéliens ne commençaient ou ne terminaient pas leur service militaire, tandis qu'un tiers des hommes étaient exemptés (notamment pour des raisons psychiatriques)²². Ce taux était de 44 % pour les femmes.

Par ailleurs, contrairement à une idée assez répandue, comme dans la plupart des armées du monde, l'égalité entre hommes et femmes au sein de l'armée n'est pas acquise. Environ 40 % des conscrits sont des femmes – ce qui constitue le record mondial²³ –, mais elles sont peu nombreuses dans les postes de combattantes, même si ce constat semble s'être infléchi depuis les attaques du 7 octobre²⁴.

L'UKRAINE FACE À LA CRISE « EXISTENTIELLE²⁵ » DE SA MOBILISATION

Alors que l'Ukraine achevait en 2014 un processus de professionnalisation de ses forces armées et s'apprêtait à abandonner définitivement la conscription, la première phase d'invasion de l'Ukraine par la Russie a conduit le pays à repenser son organisation militaire. Sans revenir sur le principe d'une armée de métier, le besoin de massifier les effectifs a conduit à rétablir un service militaire obligatoire et universel (masculin), et plusieurs vagues de mobilisation partielle ont été décrétées jusqu'à ce que les militaires de métier prennent entièrement le relais

21. Pierre Razoux, *Tsahal, nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Paris, Perrin, 2006 ; Pierre Razoux, *Tsahal sur tous les fronts. L'armée israélienne dans l'incertitude stratégique*, Ifri, Focus stratégique, 9 juillet 2013, p. 30.

22. « Un tiers des jeunes Israéliens ne font pas l'armée », *i24NEWS*, 19 janvier 2020.

23. Marie-Armelle Beaulieu, « Les effectifs de l'armée israélienne : comment ça marche ? », *Terresainte*, 22 juillet 2024.

24. Emanuel Fabian, « Tsahal : Forte hausse du nombre de combattantes depuis le début de la guerre », *The Times of Israel*, 6 décembre 2023.

25. L'expression est celle d'un haut responsable de l'administration Biden. « La Maison Blanche presse l'Ukraine d'abaisser l'âge de la mobilisation militaire pour faire face au manque de soldats », *Le Monde*, 29 novembre 2024.

pour combattre sur le front²⁶. À la veille de l'attaque de 2022, l'Ukraine a donc une armée mixte.

Lors des quatre premiers mois de guerre, 700 000 personnes ont été mobilisées et une part notable du recrutement a été possible grâce au volontariat des citoyens. Anna Colin Lebedev a montré que l'engagement de la société civile dans la défense nationale remonte en réalité au début de la guerre au Donbass, avec l'apparition de bataillons volontaires et la prise en charge par des civils de certaines fonctions militaires²⁷. À cette occasion, des membres de la société civile, par exemple d'anciens activistes d'ONG, ont intégré l'institution militaire et ont apporté des idées nouvelles sur le plan du contrôle citoyen ou de l'efficacité bureaucratique. Ces initiatives venues de la base ont favorisé l'émergence d'une infrastructure qui a contribué à ce que l'Ukraine puisse réagir rapidement à l'invasion russe de 2022 : « l'imprégnation du secteur de la défense, pris au sens large, par les pratiques et valeurs venant de la société civile, ont été un trait saillant de la société ukrainienne dans ces années²⁸ ».

En 2025, près de 1,05 million de personnes sont au front pour un potentiel d'environ 3,7 millions d'hommes mobilisables. L'âge légal de mobilisation a été avancé de 27 à 25 ans en 2024 et l'âge maximal de 60 ans a été supprimé en 2025²⁹. Parmi ces combattants, certains ont rejoint l'armée par engagement volontaire (signature d'un contrat avec l'armée, motivée par des valeurs, des compétences ou un sens donné à l'action) et d'autres en raison de la mobilisation générale (décrétée en 2022, elle a été progressive, allant des plus aguerris aux moins formés, avec des critères d'exemption). Des pressions, notamment américaines, ont été exercées sur Kiev afin d'abaisser l'âge de mobilisation à 18 ans pour compenser le manque de soldats face à la Russie, mais cette solution a été repoussée par les autorités ukrainiennes afin de préserver les jeunes générations, car elles représentent l'avenir du pays³⁰. Les femmes représentent jusqu'à un tiers des forces armées ukrainiennes, une évolution notable depuis la guerre du Donbass où elles étaient interdites de fonctions combattantes. Les formations civiles sont souvent animées par

26. Anna Colin Lebedev, « Mobiliser la société pour la guerre : les leçons d'Ukraine », *Le Grand Continent*, 3 décembre 2024.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*

29. Tim Zadorozhnyy, « Zelensky signs law allowing citizens over 60 to join military during wartime », *The Kyiv Independent*, 29 juillet 2025.

30. Élise Vincent, « Selon le représentant de l'OTAN à Kiev, l'Ukraine doit "fournir des soldats" », *Le Monde*, 13 décembre 2024.

des femmes et couvrent des compétences comme les premiers secours, le maniement des armes et les techniques de survie³¹.

Depuis 2022, le gouvernement ukrainien a fait passer deux lois visant à améliorer la mobilisation afin de faire face au manque de soldats, mais aucune disposition relative à la démobilisation n'a été conservée, laissant les mobilisés sans perspective de retour à la vie civile. C'est l'une des explications avancées à l'ampleur des désertions enregistrées, d'après les chiffres des procureurs ukrainiens, à quelque 250 000 cas depuis le début de la guerre³². Une loi a d'ailleurs été promulguée en novembre 2024 pour permettre aux soldats de réintégrer leur unité militaire après une désertion. D'autres motifs sont à la source de ces désertions : outre la dureté de la guerre et la pression russe sur les points les plus disputés, la moyenne d'âge des soldats ukrainiens, estimée à 43 ans, participe aussi de l'épuisement physique et psychologique des combattants, dont bon nombre ont des attaches familiales et professionnelles. Selon un bilan officiel partiel, 46 000 soldats seraient morts en trois ans de combats, 380 000 auraient été blessés et des dizaines de milliers de combattants seraient portés disparus ou retenus en captivité par les Russes.

Ce phénomène toucherait en particulier les récentes recrues, qui ne s'étaient pas portées volontaires pour combattre jusqu'ici et qui ont été enrôlées en raison des nouvelles vagues de mobilisation, plus contraignantes. Les plus jeunes, en particulier, moins préparés au champ de bataille, abandonneraient leurs positions en découvrant la difficulté de la guerre pour laquelle ils doivent combattre. Si des polémiques existent sur des cas de mobilisation forcée, l'Ukraine cherche à ajuster constamment ses méthodes pour que la mobilisation soit perçue comme juste³³. Les critiques insistent cependant sur la violence dont font parfois preuve les recruteurs, l'inégalité sociale dans le choix des mobilisés ou encore l'insuffisance de l'entraînement prodigué aux nouveaux soldats³⁴. Des affaires de corruption dans le processus de mobilisation éclatent par ailleurs régulièrement (un système d'achat de faux certificats de handicap

31. Entretien avec Anna Colin Lebedev, « Qui se bat pour l'Ukraine ? Mobilisation et engagement dans un pays en guerre », *Le Collimateur*, 12 novembre 2024.

32. Elsa de La Roche Saint-André, « Guerre en Ukraine : le nombre de désertions dans l'armée ukrainienne a-t-il explosé ces derniers mois ? », *Libération*, 15 août 2025.

33. Entretien avec Anna Colin Lebedev, « Qui se bat pour l'Ukraine ? Mobilisation et engagement dans un pays en guerre », *Le Collimateur*, 12 novembre 2024, et « Les Ukrainiens sont fatigués mais refusent de lâcher », Entretien avec Anna Colin Lebedev, *Ouest-France*, 22 novembre 2024.

34. Thomas d'Istria, « En Ukraine, des méthodes de mobilisation de plus en plus contestées », *Le Monde*, 27 septembre 2024.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

a par exemple été mis au jour³⁵). Pour leur part, les mobilisés plus âgés attendent que leur expérience et leurs compétences professionnelles soient reconnues et mises à profit par les armées, rejetant un processus vertical niant les individualités³⁶.

L'armée a tenté d'améliorer son système de mobilisation en l'informatisant avec la création d'une base de données unique, remplaçant l'ancien système de fiches papier. Elle a aussi adopté une logique civile pour attirer les recrues, en améliorant l'efficacité de la procédure, en valorisant la formation et la rémunération³⁷. Des initiatives privées (plateformes de recrutement, offres d'emploi militaires) ont été intégrées au processus officiel, permettant de repérer une meilleure combinaison entre compétences et besoins militaires. Des centres de recrutement ont été mis en place afin de mettre en adéquation l'offre et la demande, selon une logique de marché où le processus de recrutement, puis l'intégration, sont ciblés et personnalisés³⁸.

VERS UN RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN FRANCE

En **France**, le président Emmanuel Macron a annoncé, le 27 novembre 2025, la création d'un Service national volontaire. Si la conscription a été suspendue en 1997 (les derniers appelés sont rendus à la vie civile en 2001)³⁹, il existe un service militaire adapté (créé en 1961) en outre-mer et un service militaire volontaire (créé en 2015) en métropole. Ce sont toutefois des dispositifs de formation et d'insertion dans l'emploi destinés à environ 7 000 volontaires, où la militarité apporte un cadre mais n'est pas une finalité, l'écrasante majorité des bénéficiaires n'ayant pas vocation à rejoindre l'armée ni même la réserve. Le service civique, créé en 2010, et le service national universel, créé en 2019, participent d'abord d'un engagement citoyen dans le but de renforcer la cohésion nationale.

35. Thomas d'Istria, « Le procureur général d'Ukraine démissionne sur fond de scandales de corruption », *Le Monde*, 23 octobre 2024.

36. Anna Colin Lebedev, « Mobiliser la société pour la guerre : les leçons d'Ukraine », *Le Grand Continent*, 3 décembre 2024.

37. *Ibid.*

38. Thomas d'Istria, « La mobilisation des jeunes Ukrainiens pour partir au front reste laborieuse », *Le Monde*, 31 janvier 2024 ; Camille Magnard et Diane Warin, « Ukraine : pour enrôler de nouveaux soldats, des centres de recrutement "nouvelle génération" se multiplient », *FranceInfo*, 28 mars 2025.

39. Sur le processus de prise de décision mettant fin à la conscription, voir Bastien Irondele, *La réforme des armées en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 2011.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

Dispositif	Principales caractéristiques	Date de création	Nombre de jeunes concernés	Durée du service	Coût par jeune	Coût total du dispositif
Service national universel (SNU)	Programme destiné aux jeunes de 15 à 17 ans Objectifs : cohésion nationale, engagement civil et culture de défense	2019	40 135 en 2023	12 jours de séjour de cohésion + 12 jours ou 84 heures perlées de mission d'intérêt général + engagement volontaire de 3 mois minimum	2 900 € en moyenne, pour la première phase (1)	96,3 M€ exécutés en 2023, pour la première phase
Service civique	Engagement volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans dans des missions d'intérêt général Objectifs : engagement citoyen et mixité sociale	2010	88 000 en 2023	6 à 12 mois (7 mois en moyenne)	5 900 € en moyenne	524 M€ exécutés en 2023
Service militaire volontaire (SMV)	Dispositif militaire pour les jeunes de 18 à 25 ans en métropole, éloignés de l'emploi, avec formation professionnelle dans un cadre militaire Objectifs : insertion et formation professionnelle	2015	1 000 en moyenne en 2023	12 mois	53 000 € en moyenne	53 M€ en 2023
Service militaire adapté (SMA)	Dispositif pour les jeunes ultramarins de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi Objectifs : insertion et formation professionnelle	1961	Près de 6 000 par an	12 mois	48 000 € en moyenne	290 M€ exécutés en 2023

(1) Ce coût est celui retenu par la Cour des comptes, supérieur au rapport entre crédits du MENJ et nombre de jeunes concernés (soit 2 400 euros) en raison de l'inclusion de coûts administratifs non comptabilisés par le MENJ et de ceux liés à la mobilisation d'autres ministères (Armées, Intérieur, etc.).

Sources : France Stratégie, d'après les rapports publics thématiques de la Cour des comptes de septembre 2024 et février 2019, le rapport d'activité 2023 de l'Agence du service civique et les rapports d'information du Sénat de juin 2022 et mars 2023

Figure 9 - Les dispositifs d'engagement pour les jeunes en France. Source : France Stratégie, « Service national : construire un nouveau modèle français (et européen) », 5 mai 2025.

Cette suspension du service national a pu être ressentie, tant dans les forces armées que par une partie de la population, comme une rupture dans les relations entre la société française et le monde militaire. Non seulement de moins en moins de Français ont une expérience militaire (aucun parmi les moins de 45 ans hormis les engagés), mais la suspension de la conscription a été suivie d'une baisse continue des effectifs de l'armée d'active, qui avait certes débuté dès la fin de la guerre d'Algérie mais qui s'est accentuée dans les années 1990 puis à nouveau sous l'effet d'importantes coupes budgétaires entre 2008 et 2015. S'il existe encore une « génération du feu » pour celles et ceux qui ont choisi volontairement de partir en OPEX, les citoyens-soldats obligés de partir à la guerre – les derniers concernés furent ceux envoyés en Algérie – ont désormais plus de 80 ans.

Le vide ressenti par cette suspension a pu susciter une certaine nostalgie et une idéalisation *a posteriori* des effets produits sur la société par le service militaire, perçu comme le creuset de l'identité et de la cohésion nationale et l'outil nécessaire pour marquer la volonté de la nation à défendre le pays. Or, ainsi que l'explique l'historienne Bénédicte Chéron à propos des années 1950-1990 :

Aucune des grandes évolutions sociales, à commencer par ce que les sociologues nomment l'individualisation des valeurs, n'a été empêchée par le service militaire, pas plus que celui-ci n'a réglé le problème de l'intégration des jeunes Français issus de l'immigration. Dans les années quatre-vingt, on croyait pouvoir intégrer ces jeunes Français issus de l'immigration via le service national sans que les résultats ne soient probants⁴⁰.

Les travaux de recherche n'étaient pas en effet cette représentation selon laquelle le port de l'uniforme et la participation à des activités collectives dans un cadre contraignant auraient exercé une influence déterminante sur l'état de la société. De même, les données disponibles ne montrent pas que les appelés ayant fait l'expérience concrète de la vie militaire ont nécessairement eu une meilleure compréhension des enjeux de défense à la fin de leur temps sous les drapeaux.

Malgré des sondages nettement favorables à un retour d'une forme de service militaire obligatoire en France, pour des motifs plus souvent éducatifs et relevant de l'ordre public que des objectifs militaires⁴¹, le sujet demeure controversé et ne fait pas l'objet d'un consensus alors qu'il a longtemps été un totem dans la classe politique au cours de la seconde moitié du vingtième siècle⁴².

Plusieurs avantages sont régulièrement avancés pour soutenir l'intérêt d'une forme de service militaire, qu'il soit volontaire ou obligatoire. L'idée qu'il pourrait contribuer à améliorer les liens entre la jeunesse et les armées est ainsi présente, même si des recherches récentes montrent que d'autres vecteurs participent à la connaissance de l'institution et plus généralement du phénomène guerrier (l'éducation, la famille, la

40. Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, *Rapport d'information sur la sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense*, 9 avril 2025, p. 33.

41. Au Royaume-Uni, lors des législatives de 2024, le parti conservateur a défendu le principe d'un retour du service militaire visant en particulier les jeunes n'ayant pas de diplômes, étant à risques de tomber dans la délinquance ou ne trouvant pas d'emplois, estimant qu'ils trouveraient là une opportunité de se détourner de ces difficultés.

42. Maxime Launay, *La gauche et l'armée en France*, *op. cit.*

culture)⁴³. Il peut aussi être vu comme un atout pour forger un sentiment de citoyenneté active et d'appartenance à une communauté nationale. Il serait aussi possible d'y développer des compétences transversales utiles aux jeunes pour leur avenir. Cette dimension éducative et citoyenne du service militaire résonne avec un discours plus politique qui voit dans l'armée un « rôle social » et le conservatoire de valeurs, bien que celles-ci soient le plus souvent non définies⁴⁴.

Le renforcement de la cohésion sociale, souvent avancé lorsqu'il est question du service militaire comme lieu de « brassage social via les chambrées⁴⁵ » demeure sujet à caution, tant l'histoire de la conscription comme son actualité nous rappellent la persistance des mêmes mécanismes inégalitaires à travers de nombreux moyens d'évitement (exemptions, dispenses, sursis, pistons)⁴⁶. Souvent astreints à des tâches peu gratifiantes après leurs classes, les appelés percevaient souvent le service national comme une contrainte. Si l'on observe par exemple la classe 1976 (voir figure 10), c'est-à-dire les jeunes hommes devant effectuer en principe leur service en 1976, 25 % étaient éliminés en raison d'une dispense (motif social) ou d'une exemption (motif médical). À ce premier niveau d'évitement, il faut ajouter les sursitaires qui repoussaient leur incorporation afin de poursuivre leurs études, ceux qui bénéficiaient d'une modalité spécifique du service national (les scientifiques du contingent, la coopération civile) et enfin, l'existence d'une affectation préférentielle (le piston) permettant pour les plus introduits de bénéficier d'un service « adouci ». Celui-ci consistait à effectuer une mission plus confortable (travail de secrétariat, chauffeur, etc.) ou en une incorporation à proximité du domicile, contrairement à une part importante des appelés envoyés à l'Est de la France ou dans les forces françaises en Allemagne (FFA). Le caractère obligatoire et universel du service militaire, affirmé par la loi Berteaux de 1905, comporte donc de nombreuses nuances.

43. Anne Muxel, *Les jeunes et la guerre. Représentations et dispositions à l'engagement*, Étude 116, IRSEM, avril 2024.

44. Bénédicte Chéron, *Le soldat méconnu*, Paris, Armand Colin, 2018.

45. Dans son livre à succès *L'archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée* (Paris, Seuil, 2019, p. 102-103), le sondeur Jérôme Fourquet fait de la fin du service militaire une des raisons du « glas du brassage social via les chambrées ».

46. Maxime Launay, « Tous unis sous le drapeau ? Lutte antimilitariste et décroisement social lors du service militaire dans la France des "années 1968" », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 164, 2024, p. 53-69. Outre le cas français, voir Pierre Razoux cité *supra* pour le cas d'Israël.

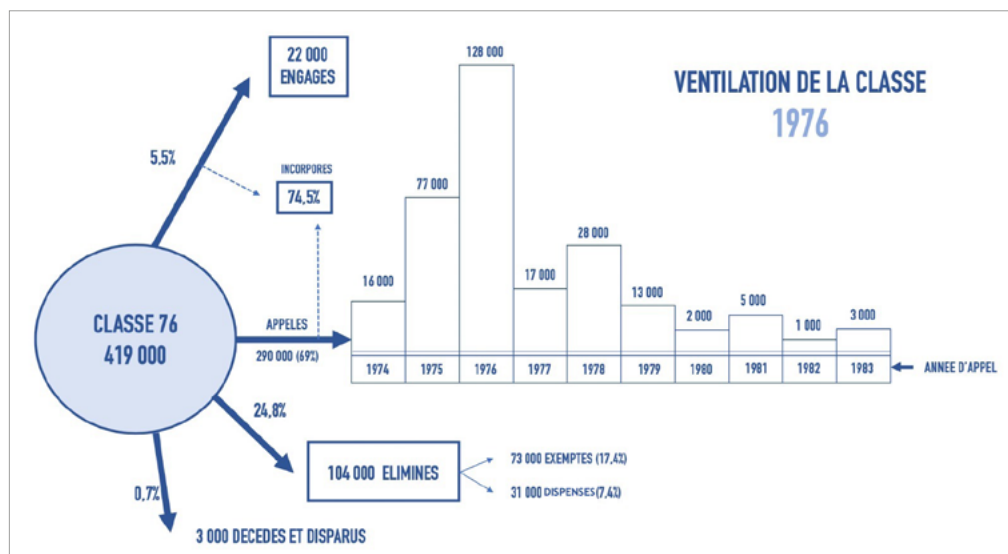


Figure 10 – Maxime Launay, *La gauche et l'armée en France*, thèse de doctorat, 2022.

À côté de cet argument citoyen et social, l'autre avantage le plus souvent avancé lorsqu'il est question du service militaire, est le renforcement des réserves. Ce versement mécanique des appelés dans les réserves contribue non seulement à accroître la résilience générale, mais aussi à renforcer la dissuasion du pays. Rappelons à ce titre que la dissuasion telle qu'elle fut pensée par les gaullistes, gravée dans le marbre dans le premier *Livre blanc sur la défense nationale* paru en 1972 sous la plume de Michel Debré, consacrait le principe d'une dissuasion à la fois « nucléaire » et « populaire », les deux se renforçant mutuellement et matérialisant la volonté nationale d'indépendance et la capacité de résister à toute agression ou menace visant le territoire et les intérêts vitaux du pays⁴⁷.

Comme ailleurs en Europe, l'apport en nouvelles recrues est aussi un argument avancé dans le but de limiter les pénuries en personnel, dans un contexte de baisse de la natalité. La mise en œuvre d'un service militaire *volontaire* est d'ailleurs souhaitée par l'armée de terre pour gagner en masse et faire face à la diminution à venir des classes d'âge⁴⁸. Plusieurs interrogations demeurent : d'une part, un tel programme serait-il capable de susciter de nouvelles vocations ou bien attirerait-il surtout des jeunes déjà intéressés par l'engagement militaire et qui y verraient une opportunité pour « tester » leur projet ; d'autre part, ce

47. *Livre blanc sur la défense nationale. Tome I*, Paris, Cedocar, 2 vol., 1972 et 1973.

48. Laurent Lagneau, « Pour retrouver de la masse, l'armée de Terre souhaite l'instauration d'un service militaire volontaire », *Opex360*, 4 juillet 2025.

dispositif serait-il intégré dans un cadre doctrinal et stratégique où seraient explicités les scénarios crédibles qui amèneraient à ce que les appelés/réservistes soient employés pour la défense du pays ? Selon le chef d'état-major de l'armée de terre, favorable à la création d'une armée mixte, son utilité pourrait être la formation d'une division chargée de la défense du territoire national⁴⁹. La *Revue nationale stratégique* publiée en 2025 estime à ce titre qu'« un service militaire volontaire rénové pourrait être créé pour proposer aux Français majeurs de recevoir une formation militaire socle pouvant déboucher sur un engagement⁵⁰ ». Enfin, la baisse de la natalité, qui se caractérise par l'arrivée à la majorité de classes creuses, est un élément qui fragilise le retour d'un service obligatoire et réduit le vivier d'un service volontaire, sans l'empêcher en volume.

Pour les jeunes ayant achevé leur temps sous les drapeaux, rejoindre ensuite la réserve présente aussi l'avantage de garder un lien avec le monde militaire, de satisfaire leur désir de continuer à servir leur pays tout en percevant une rétribution financière. Pour les armées, outre l'avantage d'avoir des réservistes déjà formés, elles peuvent espérer que les compétences que développeront les réservistes au cours de leur carrière dans le civil leur bénéficieront en retour.

L'appui de la réserve s'est avéré précieux ces dernières années pour faire face à un spectre élargi de menaces, à l'instar des crises humanitaires (Irma en 2017, Chido en 2024) ou encore lors des Jeux olympiques de Paris où le risque terroriste était clairement identifié. En cas d'engagement majeur de la France, l'enjeu serait aussi d'assurer le remplacement des forces mobilisées pour continuer de protéger les points sensibles du territoire national et préserver ce dernier des phénomènes de rétroaction (notamment des actions contre des points d'importance vitale, qu'ils soient civils ou militaires)⁵¹. Il faut toutefois souligner que si les conscrits (et les futurs réservistes qu'ils deviennent ensuite) ont beaucoup à apporter aux armées du fait de la diversité de leurs profils, il reste que se pose la question du temps et de la qualité de la formation reçue par le contingent pour que celui-ci soit capable de réaliser de façon effective les missions que l'on attend de lui au sein

49. Clément Daniez, « Général Pierre Schill : "Les armées françaises étonnent beaucoup nos alliés par leur inventivité" », *L'Express*, 1^{er} juillet 2024.

50. *Revue nationale stratégique* 2025, p. 40.

51. Tugdual Vieillard-Baron, « Lutter contre les rétroactions sur le territoire national : quel rôle pour la Gendarmerie nationale ? », *Revue Défense nationale*, HS13, 2023, p. 175-188.

des forces armées. Par ailleurs, sur le plan de la doctrine d'emploi, il s'agirait d'expliquer si cette masse conventionnelle aurait pour but la défense du territoire et notamment celle de ses frontières, à l'instar des mobilisations des deux guerres mondiales puis de la posture adoptée pendant la guerre froide, ou aurait pour vocation un engagement à l'extérieur des frontières en considération des intérêts de la France, désormais inscrits à l'échelle européenne.

L'enjeu d'un retour du service militaire pose fondamentalement la question de son coût tant il soulève des problèmes d'équipement, d'accueil (les casernements ont été le plus souvent fermés et reconvertis) et de formation (l'encadrement devrait être significativement augmenté). La « dépendance au sentier », celle d'une armée professionnelle, d'emploi à flux tendu plutôt que d'une armée de masse fondée sur des grands corps de bataille et la conscription, a profondément engagé les structures militaires de la France depuis les années 1990. Revenir sur ce modèle, c'est-à-dire passer d'un recrutement de 40 000 personnes par an, dont 16 000 soldats pour l'armée de terre (en 2024), à l'incorporation d'une partie ou de l'ensemble d'une classe d'âge représentant 600 000 à 800 000 jeunes par an, supposerait un effort humain considérable pour sélectionner, orienter, équiper, encadrer, former, loger, nourrir, entraîner et occuper le contingent⁵².

Sur le plan financier, une réintroduction du service militaire pourrait entraîner des coûts macroéconomiques de plusieurs milliards d'euros, même si les paramètres choisis influent nécessairement sur l'enveloppe financière. Une note de France Stratégie évoque à ce titre plusieurs scénarios, dont celui d'un service militaire volontaire de 6 mois pour 10 % d'une classe d'âge par an (soit environ 70 000 volontaires), d'un coût évalué à 1,7 milliard d'euros par an (hors coût des structures nouvelles d'accueil et d'hébergement), et celui d'un retour du service militaire obligatoire de 6 mois effectif pour 75 % d'une classe d'âge, évalué à 7,2 milliards d'euros par an pour un service limité aux hommes (300 000 hommes) ou à 14,5 milliards d'euros par an si hommes et femmes étaient également mobilisés (600 000 hommes et femmes)⁵³.

Outre l'enjeu propre au rétablissement d'une forme de service militaire, le ministère des Armées travaille d'ores et déjà à identifier les profils dont l'institution militaire pourrait avoir besoin. C'est la raison pour

52. Jean-Dominique Merchet, *Sommes-nous prêts à la guerre ?*, Paris, Robert Laffont, 2024, p. 165-166.

53. Sarah Bronsard et Mohamed Harfi, Service national : construire un nouveau modèle français (et européen), *Note Flash* n° 1, France Stratégie, mai 2025.

laquelle une version « plus militarisée » de la Journée défense et citoyenneté est mise en place à partir de septembre 2025 et qu'une application intitulée DEFENSE+ « permettra aux jeunes Françaises et Français de préparer, de réaliser et de suivre les différentes étapes de leur parcours, depuis le recensement citoyen obligatoire jusqu'aux différentes formes d'engagement au sein de la communauté de Défense⁵⁴ ».

54. Ministère des Armées, Journée Défense et Citoyenneté (JDC), <https://www.defense.gouv.fr/sga/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc>

CONCLUSION

Les recherches comparatives sur les services militaires en Europe montrent que l'évolution de la gestion de la ressource humaine des forces armées est à la fois dépendante de facteurs endogènes au monde de la défense (les rapports entre les différentes composantes du ministère) et de facteurs exogènes à celui-ci (rapports avec le ministère des Finances, l'Union européenne, l'alliance atlantique)¹. Le processus actuel de redéfinition du format des armées en Europe conduit les responsables politiques et les autorités militaires qui se saisissent de la question à se positionner sans néanmoins engager une réelle réflexion à l'échelle européenne, et ce malgré des défis stratégiques, budgétaires, sociaux ou encore logistiques communs.

De ce point de vue, plusieurs défis apparaissent : s'il faut préparer la guerre et, le cas échéant, la gagner, faut-il privilégier un service militaire – qu'il soit obligatoire ou volontaire – susceptible de massifier les forces conventionnelles ou ne serait-il pas plus judicieux de donner davantage de moyens à l'armée d'active afin de la rendre plus attractive ? C'est d'ailleurs l'une des raisons ayant motivé le retour du service militaire dans plusieurs pays européens qui souhaitent d'abord résoudre un problème de ressources humaines dans l'active et alimenter une réserve plus importante dont le coût par soldat s'avère moindre, puisqu'ils ne sont pas en permanence dans l'institution.

Un second défi tient à la tension entre le maintien de la « spécificité militaire² » et la prise en compte des évolutions sociales. Loin de constituer un isolat comme l'ont montré historiens et sociologues, la communauté militaire voit ses valeurs profondément imbriquées avec le reste de la société³. Certes, les armées ont leurs propres finalités qui les distinguent des autres organisations mais elles demeurent partie prenante

1. William Genieys, Jean Joana, « Les voies de la professionnalisation des armées en France et Grande-Bretagne », art. cité.

2. La spécificité militaire renvoie à la finalité des armées, par opposition à la société civile, qui est de préparer le combat et de tuer collectivement au nom d'une communauté politique. À cette définition fonctionnelle peuvent s'ajouter des critères sociaux et politiques (conditions de recrutement, place dans la Cité), mais ceux-ci sont toujours variables contrairement à l'acte combattant lui-même. Sur cette notion, voir les travaux de Bernard Boëne (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990 et Laure Bardiès, « Du concept de spécificité militaire », *L'Année sociologique*, 61, 2011, p. 273-295.

3. Raoul Girardet, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.

de la société et des débats qui la traversent. De la même façon que l'institution militaire fut le réceptacle dans les années 1970 d'interrogations sur les libertés d'opinion et d'expression, le droit syndical et le dialogue social, dans un contexte de montée en puissance de l'individualisme et de recherche de l'épanouissement personnel, de remise en question de l'autorité et de libéralisme des mœurs, les armées contemporaines sont ou seront nécessairement affectées dans leur spécificité par la mise en place de services militaires, *a fortiori* si ceux-ci sont obligatoires. Les marchés de l'emploi en Europe (ainsi que la guerre d'Ukraine) montrent déjà que, pour le recrutement dans les armées d'active, les institutions militaires font appel à des valeurs individuelles d'accomplissement de soi et de réussite professionnelle, où sont reconnus les individualités, la capacité d'initiative et d'autonomie des personnes, donnant à chacun une impression d'horizontalité dans les relations humaines et de contrôle de son destin.

Un dernier défi porte sur l'équité sociale dans l'accomplissement du service militaire, alors que l'histoire montre que les inégalités ont toujours été importantes malgré les tentatives répétées des autorités pour les combattre. En Ukraine comme en Israël, les pratiques abusives d'exemptions sont documentées et relèvent souvent de schémas classiques de népotisme et de corruption, de privilèges accordés à des groupes religieux (les ultra-orthodoxes par exemple) ou à des catégories de la population (les étudiants). Ainsi, s'il pourrait y avoir dans les années à venir en Europe une circulation des réflexions sur les services militaires, voire l'apparition de modèles avec des effets d'entraînement des pays du Nord-Est vers l'Ouest (là où la professionnalisation avait débuté à l'Ouest avant de se diffuser à l'Est), il ne peut être exclu qu'un tel mouvement entraîne un retour de l'antimilitarisme à l'échelle de l'Europe. Oubliée aujourd'hui, l'apparition simultanée d'appelés contestataires du Nord au Sud de l'Europe entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, ainsi que la création de l'European Conference of Conscripts Organisations (ECCO) constitua une expérience originale de politisation des enjeux de défense à l'échelle du continent autour de revendications syndicales afin d'adapter la spécificité militaire aux besoins exprimés par ces nouvelles générations de soldats du contingent.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE EN EUROPE

DE LA SUPPRESSION DES CONSCRIPTIONS APRÈS LA FIN DE LA GUERRE FROIDE À LEUR RÉTABLISSEMENT RELATIF DEPUIS 2022

Maxime Launay

Après la guerre froide, l'Europe a majoritairement délaissé la conscription au profit d'armées professionnelles. Or, dans un contexte stratégique bouleversé depuis 2022 par la guerre en Ukraine et l'hypothèse d'une guerre majeure de haute intensité en Europe, plusieurs États réévaluent le rétablissement d'un service militaire, alimentant de vifs débats dans les opinions publiques. Le retour observé dans les pays du Nord et de l'Est de l'Europe ne correspond cependant pas à une restauration des anciens modèles en vigueur au XX^e siècle : les dispositifs réintroduits apparaissent plus flexibles, partiellement volontaires et plus inclusifs. L'étude de trente-quatre pays européens à laquelle se livre Maxime Launay montre ainsi l'émergence d'une pluralité de trajectoires, éclairées par les débats publics, les sondages et les enseignements tirés des mobilisations en Ukraine et en Israël. Elle montre que la conscription, hier comme aujourd'hui, s'inscrit dans un équilibre plus large entre devoir civique, autorité de l'État et évolution des valeurs sociales.